

UNIVERSITÉ DES ANTILLES ET DE LA GUYANE
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Licence Lettres et Sciences humaines (LSH)

GUIDE DE L'ÉTUDIANT DE LA MENTION GÉOGRAPHIE
2014-2015



Deux parcours : - Sociétés et Environnement
- Métiers de l'enseignement

SOMMAIRE

Présentation de la licence de Géographie.....	p.3
L'équipe pédagogique de Géographie.....	p.4
Structuration de l'année universitaire.....	p.5 à 14
Licence 1 ^{ère} année.....	p.5 et 6
Licence 2 ^{ème} année	
<i>Parcours Sociétés et Environnement</i>	p.7 et 9
<i>Parcours Métiers de l'enseignement</i>	p.8 et 10
Licence 3 ^{ème} année	
<i>Parcours Sociétés et Environnement</i>	p.11 et 13
<i>Parcours Métiers de l'enseignement</i>	p.12 et 14
Liste des UE et des EC transversaux (cf. guide détaillé).....	p.15 à 16
Liste des Enseignements au Libre Choix (ECL).....	p.17 à 23
Calendrier de l'année universitaire.....	p.24
Stages et insertion professionnelle	p.25
Principaux services de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.....	p.26
L'aide aux étudiants et le Plan Réussite Licence	p.27
Règlement du contrôle des connaissances.....	p.28 à 36
Fiches d'inscriptions pédagogiques.....	p.37 à 41
Passerelles – Réorientation.....	p.42
Mobilité des étudiants et coopération internationale.....	p.43 à 49
Glossaire.....	p.50

PRÉSENTATION DE LA LICENCE

La mention géographie se décompose en deux parcours : *Sociétés et environnement* d'une part, *Métiers de l'enseignement* d'autre part. Le premier s'adresse aux étudiants désireux de s'orienter vers la recherche pour travailler, par la suite, dans des bureaux d'études, des collectivités territoriales ou encore dans les métiers d'expertise, notamment en matière d'aménagement. Le second est conçu pour permettre aux étudiants de se préparer dans des conditions optimales aux concours d'enseignement primaire et secondaire (professeur des écoles ou professeur des lycées et collèges), ce qui implique des connaissances assez équilibrées entre la géographie et l'histoire.

Architecture générale

Les six semestres, sauf le dernier (S6) sont organisés sur la base de :

- **deux Unités d'Enseignement d'Ossature (UEO)** de 54 heures chacune
- **deux Unités d'Enseignement de Professionnalisation (UEP)** totalisant 72 heures, subdivisées en **UEPT** (professionnalisation transversale) et **UEPD** (professionnalisation disciplinaire)
- **une Unité d'Enseignements Complémentaires (UEC)** totalisant 60 heures.

En S6, les UEO passent à 60 heures chacune, l'UEC disparaît au profit d'un renforcement des UEP qui totalisent 120 heures.

Au total, quel que soit le semestre, 240 heures d'enseignement présentiel sont dispensées.

Les UEO offertes par la mention géographie sont des enseignements communs à la mention. Il s'agit de fondamentaux de la discipline, à savoir en géographie physique, humaine, économique et régionale. Mais il s'agit aussi de fondamentaux relatifs aux outils, indispensables à la géographie qui est une discipline de plus en plus technique.

Les UEP transversales et disciplinaires offrent des enseignements complémentaires aux UEO mettant aussi l'accent sur les outils : cartographie, systèmes d'information géographiques (SIG), télédétection. Il s'agit, dans certains cas, d'UEP indispensables à la formation de tout géographe qui, de ce fait, sont rendues obligatoires. Par contre, les UEP impliquant des choix permettront d'opter pour des enseignements plus spécialisés soit en géographie physique, soit en géographie humaine, économique et régionale, voire en histoire (dans le but d'une meilleure préparation aux concours de l'enseignement). Dans tous les cas de figure, une progression dans l'apprentissage des savoirs et savoir-faire est respectée, tant dans les échelles géographiques que dans les thématiques étudiées. Ainsi, par le choix offert au niveau de certaines UEP, à partir du S3, la mention géographie permet à l'étudiant de construire son parcours en fonction de son projet personnel et de ses préférences pour certaines branches de la discipline. L'étudiant pourra choisir avec certaines UEP entre deux types de spécialisation: une orientation recherche avec le parcours « *Sociétés et environnement* », et une orientation vers les « *Métiers de l'enseignement* » rapprochant l'histoire et la géographie, ce qui lui permettra de se préparer aux concours de l'enseignement dans les meilleures conditions.

Les Unités d'Enseignements Complémentaires (UEC) sont construites selon le même modèle pour toutes les mentions et comprennent des éléments constitutifs différents selon les semestres. Parmi leurs composantes, figurent les Langues vivantes (LV), la méthodologie documentaire, les outils informatiques et multimédias (OIM), l'expression écrite et orale, les

enseignements au libre choix (ECL) . Il n'y a pas d'UEC au dernier semestre de la Licence (S6).

Quel parcours choisir ?

À partir du semestre 3, les étudiants de la mention Géographie choisiront leurs UEP en fonction de leur projet professionnel parmi deux itinéraires ou parcours possibles:

- 1 - Sociétés et environnement
- 2 - Métiers de l'enseignement

ÉVALUATIONS

Chaque unité d'enseignement acquise donne droit à des crédits (ECTS), dont le détail est indiqué dans les tableaux d'enseignements (cf. tableaux synthétiques ci-joints).

Au cours de chaque semestre, l'étudiant doit obtenir 30 ECTS, qui se décomposent de la façon suivante :

- Des semestres 1 à 5 : 2 UEO (8 ECTS x 2), 2 UEP (9 ECTS) et 1 UEC (5 ECTS) ;
- Au semestre 6 : 2 UEO (8 ECTS x 2) et 3 UEP (6 ECTS x 2 + 2 ECTS x 1).

L'obtention du diplôme Licence LSH – mention Géographie implique donc une validation de 180 ECTS (30 ECTS par semestre). L'obtention des crédits se fait par des évaluations, variables selon l'UE. Le détail des modalités d'évaluation est donné par le responsables d'UE, sous forme de fiche signalétique (cf. syllabi ci-joints).

La règle générale est celle du contrôle continu (CC), avec des évaluations diverses au cours du semestre (travaux cartographiques, statistiques, devoirs écrits ou interrogations orales, travaux informatiques...) et un contrôle terminal de fin de semestre, qui est annoncé à l'avance et dont les modalités sont clairement définies.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignants permanents

NOMS	PRENOMS	GRADES	BUREAU	TELEPHONE
DEHOORNE	Olivier	Maître de conférences		
DEJOUHANET	Lucie	Maître de conférences		
DE VASSOIGNE	Christian	PRAG	10	05 96 72 74 78
DOLIQUE	Franck	Professeur des universités	11	05 96 72 74 77
JEAN-ETIENNE	Christian	PRAG, IUFM	IUFM	
JOSEPH	Philippe	Professeur des universités	10	05 96 72 74 78
MARC	Jean-Valéry	Maître de conférences		
PAGNEY BENITO	Françoise	Professeur des universités	10	05 96 72 74 78
RANÉLY-VERGÉ-DÉPRÉ	Colette	Maître de conférences, IUFM	IUFM	
SAFFACHE	Pascal	Maître de conférences HDR	11	05 96 72 74 77

STRUCTURATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

UAG - UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

LICENCE LSH - Mention géographie : 1^e année L1 semestre 1 - TABLEAU SYNTHÉTIQUE

Code de l'UE	Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD	Coefficient	Modalités du contrôle des connaissances	Première session		Deuxième session		Crédits (ECTS)
							Écrit	Oral	Écrit	Oral	
UEO1	Introduction à la géographie	SUEO1a : Introduction à la géographie humaine	13	14	1	CC	2 heures	NON	2 heures	NON	4
		SUEO1b : Introduction à la géographie physique	13	14	1	CC	2 heures	NON	2 heures	NON	4
UEO2	Introduction à l'histoire 1	SUEO2a : Histoire des mondes modernes	13	14	1	CC	2 heures	NON	2 heures	NON	4
		SUEO2b : Histoire des mondes contemporains	13	14	1	CC	2 heures	NON	2 heures	NON	4
UEP1	<i>Deux SUEPT de 24h, une proposée ou / et au choix dans la liste</i>	SUEP1 : Les grands défis géopolitiques	12	12	1 + 1	CC	2 heures	NON	NON		3 + 3
UEP2	Introduction à la carte du monde		12	12	1,5	CC	2 heures	NON	2 heures	NON	3
UEC1	LVE1			24	1	CC	OUI	ou OUI	NON		2
	OIM1			12		CC	OUI	NON	NON		1
	Méthodologie documentaire			12		CC	OUI	NON	NON		1
	Expression écrite et orale			12		CC	OUI	ou OUI	NON		1

UAG - UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

LICENCE LSH - Mention géographie : 1^e année L1 semestre 2 - TABLEAU SYNTHÉTIQUE

Code de l'UE	Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD	Coefficient	Modalités du contrôle des connaissances	Première session		Deuxième session		Crédits (ECTS)
							Écrit	Oral	Écrit	Oral	
UEO3	Lectures géographiques du monde	SUEO3a : Sociétés, activités et mobilités	13	14	1	CC	2 heures	NON	2 heures	NON	4
		SUEO3b : Découverte du globe terrestre	13	14	1	CC	2 heures	NON	2 heures	NON	4
UEO4	Nature et culture	SUEO4a : Hominisation et émergence de la pensée	13	14	1	CC	2 heures	NON	2 heures	NON	4
		SUEO4b : Penser l'autre	13	14	1	CC	2 heures	NON	2 heures	NON	4
UEP3	<i>Deux SUEPT de 24h une proposée ou / et au choix dans la liste</i>	SUEP3a : Déséquilibres écologiques contemporains ou au choix dans la liste	12	12	1	CC	2 heures	NON	NON		3
		SUEP3b : CLES ou C2I	12	12	1	CC	OUI	NON	NON		3
UEP4	Villes et campagnes dans le monde		12	12	1,5	CC	2 heures	NON	2 heures	NON	3
UEC2	LVE2			24	1	CC	OUI	ou OUI	NON		2
	OIM2			12		CC	OUI	NON	NON		1
	Expression écrite et orale			24		CC	OUI	NON	NON		2

UAG - UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

LICENCE LSH - Mention géographie - Parcours Sociétés et environnement : 2^e année L2 semestre 3 - TABLEAU SYNTHÉTIQUE

Code de l'UE	Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD	Coefficient	Modalités du contrôle des connaissances	Première session		Deuxième session		Crédits (ECTS)
							Écrit	Oral	Écrit	Oral	
UEO5	Organisations et dynamiques spatiales	SUEO5a : Organisation de l'espace	13	14	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
		SUEO5b : Dynamiques rurales et urbaines	13	14	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
UEO6	Les grands ensembles climatiques et biogéographiques	SUEO6a : Les grands ensembles climatiques	13	14	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
		SUEO6b : Les grands ensembles biogéographiques	13	14	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
UEP5	<i>Deux SUEPD, ou au choix dans la liste des UEPT</i>	SUEP5a : Ateliers cartographiques	6	18	1 + 1	CC	3 heures	NON	NON		3 + 3
		SUEP5b : Le développement durable	12	12		CC	3 heures	NON	NON		
		SUEP5c : Géographie du tourisme	12	12		CC	3 heures	NON	NON		
UEP6	Traitement des données géographiques		6	18	1,5	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	3
UEC3	LVE3			24	1	CC	OUI	ou OUI	NON		2
	OIM3			12		CC	OUI	NON	NON		1
	Expression écrite et orale			24		CC	OUI	NON	NON		2

UAG - UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

LICENCE LSH - Mention géographie - Parcours Métiers de l'enseignement : 2^e année L2 semestre 3 - TABLEAU SYNTHÉTIQUE

Code de l'UE	Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD	Coefficient	Modalités du contrôle des connaissances	Première session		Deuxième session		Crédits (ECTS)
							Écrit	Oral	Écrit	Oral	
UEO5	Organisations et dynamiques spatiales	SUEO5a : Organisation de l'espace	13	14	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
		SUEO5b : Dynamiques rurales et urbaines	13	14	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
UEO6	Les grands ensembles climatiques et biogéographiques	SUEO6a : Les grands ensembles climatiques	13	14	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
		SUEO6b : Les grands ensembles biogéographiques	13	14	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
UEP5	<i>Deux SUEPT, une proposée ou / et au choix dans la liste</i>	SUEP5a : Ateliers cartographiques	6	18	1	CC	3 heures	NON	NON		3
		<i>Voir liste des UEPT</i>	12	12	1	CC	3 heures	NON	NON		3
UEP6	Traitement des données géographiques		6	18	1,5	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	3
UEC3	LVE3			24	1	CC	OUI	ou OUI	NON		2
	OIM3			12		CC	OUI	NON	NON		1
	Expression écrite et orale			24		CC	OUI	NON	NON		2

UAG - UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

LICENCE LSH - Mention géographie - Parcours Sociétés et environnement : 2^e année L2 semestre 4 - TABLEAU SYNTHÉTIQUE

Code de l'UE	Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD	Coefficient	Modalités du contrôle des connaissances	Première session		Deuxième session		Crédits (ECTS)
							Écrit	Oral	Écrit	Oral	
UE07	Les Amériques	SUE07a : Le Bassin caraïbe	13	14	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
		SUE07b : Les Amériques du Nord et du Sud	13	14	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
UE08	Informatique appliquée à la géographie	SUE08a : Tableur et cartomatique	4	22	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
		SUE08b : Dessin assisté par ordinateur	4	24	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
UEP7	<i>Une SUEPD obligatoire</i>	SUEP7a : Le paysage : approche transdisciplinaire	6	18	1 + 1	CC	3 heures	NON	NON		3 + 3
	<i>Une SUEPT deux proposées ou au choix dans la liste</i>	SUEP7b : Territoires et aménagements	12	12		CC	3 heures	NON	NON		
		SUEP7c : Risques naturels, théorie et pratique	12	12		CC	3 heures	NON	NON		
UEP8	<i>au choix</i>	UEP8a : Géographie sociale et culturelle ou UEP8b : Hydrologie et pédologie	12	12	1,5	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	3
UEC4	LVE4			24	1	CC	OUI	ou OUI	NON		2
	OIM4			12		CC	OUI	NON	NON		1
	ECL au choix dans la liste annexée		En fonction de l'ECL choisie			En fonction de l'ECL choisie				2	

UAG - UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

LICENCE LSH - Mention géographie - Parcours Métiers de l'enseignement : 2^e année L2 semestre 4 - TABLEAU SYNTHÉTIQUE

Code de l'UE	Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD	Coefficient	Modalités du contrôle des connaissances	Première session		Deuxième session		Crédits (ECTS)
							Écrit	Oral	Écrit	Oral	
UE07	Les Amériques	SUE07a : Le Bassin caraïbe	13	14	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
		SUE07b : Les Amériques du Nord et du Sud	13	14	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
UE08	Informatique appliquée à la géographie	SUE08a : Tableur et cartomatique	4	22	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
		SUE08b : Dessin assisté par ordinateur	4	24	1	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	4
UEP7	<i>Une SUEPD obligatoire</i>	SUEP7a : Le paysage : approche transdisciplinaire	6	18	1 + 1	CC	3 heures	NON	NON		3 + 3
	<i>Une SUEPT, une proposée ou au choix dans la liste</i>	SUEP7c : Risques naturels, théorie et pratique	12	12		CC	3 heures	NON	NON		
UEP8	<i>au choix</i>	UEP8a : Géographie sociale et culturelle ou UEP8b : Hydrologie et pédologie	12	12	1,5	CC	3 heures	NON	3 heures	NON	3
UEC4	LVE4			24	1	CC	OUI	ou OUI	NON		2
	OIM4			12		CC	OUI	NON	NON		1
	ECL au choix dans la liste annexée		En fonction de l'ECL choisie			En fonction de l'ECL choisie				2	

UAG - UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

LICENCE LSH - Mention géographie - Parcours Sociétés et environnement : 3^e année L3 semestre 5 - TABLEAU SYNTHÉTIQUE

Code de l'UE	Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD	Coefficient	Modalités du contrôle des connaissances	Première session		Deuxième session		Crédits (ECTS)
							Écrit	Oral	Écrit	Oral	
UEO9	Mondes en développement : approche régionale	SUEO9a : Les Afriques noires	13	14	1	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
		SUEO9b : L'Océanie	13	14	1	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
UEO10	La mondialisation	SUEO10a : Les mondialisations et leurs conséquences spatiales	13	14	1	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
		SUEO10b : Les acteurs et les espaces de la mondialisation	13	14	1	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
UEP9	<i>Une SUEPT proposée ou au choix dans la liste</i>	SUEP9a : Volcans et sociétés dans la Caraïbe	12	12	1,5	CC	4 heures	NON	NON		3
UEP10	<i>Deux SUEPD : une obligatoire, l'autre au choix</i>	SUEP10a : SIG1 : Initiation aux SIG (obligatoire)		24	1	CC	2 heures	NON	2 heures	NON	3
		SUEP10b : Géographie de la mer et des littoraux ou	12	12	1	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	3
		SUEP10c : Les discontinuités spatiales									
UEC5	LVE5			24	1	CC	OUI	ou OUI	NON		2
	OIM5			12		CC	OUI	NON	NON		1
	ECL au choix dans la liste		En fonction de l'ECL choisie			En fonction de l'ECL choisie					2

UAG - UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

LICENCE LSH - Mention géographique - Parcours Métiers de l'enseignement : 3^e année L3 semestre 5 - TABLEAU SYNTHÉTIQUE

Code de l'UE	Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD	Coefficient	Modalités du contrôle des connaissances	Première session		Deuxième session		Crédits (ECTS)
							Écrit	Oral	Écrit	Oral	
UEO9	Mondes en développement : approche régionale	SUEO9a : Les Afriques noires	13	14	1	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
		SUEO9b : L'Océanie	13	14	1	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
UEO10	La mondialisation	SUEO10a : Les mondialisations et leurs conséquences spatiales	13	14	1	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
		SUO10b : Les acteurs et les espaces de la mondialisation	13	14	1	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
UEP9	<i>Deux SUEPT, une proposée et / ou au choix dans la liste</i>	SUEP9a : Volcans et sociétés dans la Caraïbe	12	12	1 + 1	CC	4 heures	NON	NON		3 + 3
		<i>au choix dans la liste</i>	En fonction de l'ECL choisie			En fonction de l'ECL choisie					
UEP10	<i>Une UEP disciplinaire au choix</i>	SUEP10b : Géographie de la mer et des littoraux ou UEP10c : Les discontinuités spatiales	12	12	1,5	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	3
UEC5	LVE5			24	1	CC	OUI	ou OUI	NON		2
	OIM5			12		CC	OUI	NON	NON		1
	ECL au choix dans la liste		En fonction de l'ECL choisie			En fonction de l'ECL choisie				2	

UAG - UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

LICENCE LSH - Mention géographie - Parcours Sociétés et environnement : 3^e année L3 semestre 6 - TABLEAU SYNTHÉTIQUE

Code de l'UE	Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD	Coefficient	Modalités du contrôle des connaissances	Première session		Deuxième session		Crédits (ECTS)
							Écrit	Oral	Écrit	Oral	
UEO11	La France et l'Europe	SUEO11a : La France	14	16	1,5	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
		SUEO11b : L'Europe	14	16	1,5	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
UEO12	Dynamique des paysages	SUEO12a : Le paysage : concepts et analyses	14	16	1,5	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
		SUEO12b : Le paysage : application aux milieux tropicaux	14	16	1,5	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
UEP11	UEP11 : Le terrain de recherche : géographie régionale appliquée		8	16	1	CC	Rapport (groupes)	OUI (groupes)	4 heures	NON	2
UEP12	Outils informatiques appliqués à la géographie	SUEP12a : Initiation à la télédétection	12	12	1,5	CC	2 heures	NON	2 heures	NON	3
		SUEP12b : SIG2 : Application des SIG à l'étude des territoires		24		CC	2 heures	NON	2 heures	NON	3
UEP13	Sociétés et environnement dans le monde américain	SUEP13a : Coopération et intégration régionale dans les Amériques	12	12	1,5	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	3
		SUEP13b : Géographie des risques dans le monde américain	12	12		CC	4 heures	NON	4 heures	NON	3

UAG - UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

LICENCE LSH - Mention géographie - Parcours Métiers de l'enseignement : 3^e année L3 semestre 6 - TABLEAU SYNTHÉTIQUE

Code de l'UE	Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD	Coefficient	Modalités du contrôle des connaissances	Première session		Deuxième session		Crédits (ECTS)
							Écrit	Oral	Écrit	Oral	
UEO11	La France et l'Europe	SUEO11a : La France	14	16	1,5	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
		SUEO11b : L'Europe	14	16	1,5	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
UEO12	Dynamique des paysages	SUEO12a : Le paysage : concepts et analyses	14	16	1,5	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
		SUEO12b : Le paysage : application aux milieux tropicaux	14	16	1,5	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	4
UEP11	Approches épistémologiques	SUEP11a : Géographes, écoles et débats géographiques	12	12	1,5	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	3
		SUEP11b : Historiens, écoles et débats historiques	12	12		CC	4 heures	NON	4 heures	NON	3
UEP12	<i>Deux SUEP, parmi celles-ci (recommandées) et/ou au choix dans la liste</i>	SUEP12a : Géographie humaine programme concours	12	12	1,5	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	3
		SUEP12c : Stage en primaire ou secondaire	6	18		CC	4 heures	NON	4 heures	NON	3
UEP13	L'histoire et la géographie à travers les manuels scolaires		12	12	1	CC	4 heures	NON	4 heures	NON	2

Liste des UEP transversales de licence 2014-2015 1^{er} semestre

1^{ère} année de licence

- SUEP-LS1-ICEFI : Mondes créoles (M. L'Etang) Salle 8 13h30 – 15h30
SUEP-LS1-HIST : Les grandes civilisations (M. ou Mme X) 1^{er} gpe salle L28 15h30 – 17h30 / 2^{ème} gpe le jeudi salle L29 13h30 – 15h30
SUEP-LS1-LM : Culture générale: grands courants de l'Art et des Idées (Mme Le Sergent) Salle L31 15h30 – 17h30
SUEP-LS1-GEO : Les grands défis géopolitiques contemporains (M. Dehoorne) 1^{er} gpe Amphi Sellaye 13h30 – 15h30 / 2^{ème} gpe Amphi Sellaye 15h30 – 17h30
SUEP-LS1-COACH : Connaissance de soi et développement personnel (M. Brunet) Salle L2 13h30 – 15h30
SUEP-LS1-SUAPS : Savoir travailler en groupe se rapprocher de secrétariat du SUAPS
SUEP-LS1-SUAPS : Savoir nager se rapprocher de secrétariat du SUAPS
SUEP-LS1-SUAPS : Savoir accepter le regard de l'autre se rapprocher du SUAPS
SUEP-LS1-HIST : Voyages et voyageurs (M. Château-Degat) Salle L30 13h30 – 15h30
SUEP-LS1-LM : Oser affronter l'oral (Mme Bénac) Salle L29 13h30 – 15h30
SUEP-LS1-HIST : Méthodes et technique de l'histoire (M. Château-Degat)

Liste des UEP transversales de licence 2014-2015 1^{er} semestre

2^{ème} année de licence

- *Liste des SUEP de professionnalisation renforcement des savoirs généraux**
SUEP-LS3-HIST : Histoire et images (M. ou Mme X) Salle L28 13h30 – 15h30
SUEP-LS3-ICEFI : Littérature franco-créolophone (M. Bélaïse) Salle E8 15h30 – 17h30
SUEP-LS3-SUAPS : Savoir nager se rapprocher du SUAPS
SUEP-LS3-SUAPS : Savoir travailler en groupe se rapprocher du SUAPS
SUEP-LS3-SUAPS : Savoir accepter le regard de l'autre se rapprocher du SUAPS
SUEP-LS3-ANG : Initiation à la traduction simultanée (M. D'Alexis)
***Liste des SUEP Métiers de l'Enseignement et de la Recherche**
SUEP-LS3-ESP-CLES2 : Production écrite en espagnol (Mme Diclo Estripeaut) Salle L1 15h30 – 17h30
SUEP-LS3-ANG-CLES2 : Production écrite en anglais (M.Ega) Salle M5 13h30 – 15h30
SUEP-LS3-SED/SIC : Analyse des medias (Mme Almar) Salle 11B
SUEP-LS3-SED/SIC : Des stratégies d'apprentissage aux stratégies d'enseignement (Mme Wen) Ancien Labo 13h30 – 15h30
***Liste des SUEP Licence Pro-insertion pro**
SUEP-LS3-SED/SIC: Animation radio niveau 1 (Mme Berchel/M. Pulvar) Salle M1 15h30 – 17h30
SUEP-LS3-ANG : Introduction à l'Anglais des affaires (M.Le François) Salle L3 15h30 – 17h30

SUEP-LS3-ANG : S'investir en milieu associatif (Mme. Palmiste) **13h30 – 15h30**

Liste des UEP transversales de licence 2014-2015

1^{er} semestre

3^{ème} année de licence

SUEP-LS5-ESP-CLES2 : Analyse orale de documents (Mme Diclo Estripeaut) **Salle L3 13h30 – 15h30**

SUEP-LS5-ANG-CLES2 : Analyse orale de documents (M. Ega) **Salle L30 15h30 – 17h30**

SUEP-LS5-LM : Voix, corps, public (Mme Benac) **Salle 8 15h30 – 17h30**

SUEP-LS5-GEO : Volcans et sociétés dans la Caraïbe (Mme Pagney) le jeudi **Amphi Sellaye 13h30 – 16h30**

SUEP-LS5-HIST : Histoire de la Caraïbe (M. Château-Degat) **Salle L29 15h30 – 17h30**

SUEP-LS5-ANG : Criminalité et culture aux Etats-Unis (M. Gadet) **Salle 13h30 – 15h30**

SUEP-LS5-ICEFI : Didactique de l'interculturalité (M. Martin) Cf .EDT ICEFI

SUEP-LS5-SED/SIC : Stage en entreprise, administration ou collectivité (Mme Almar/M. Pulvar) = UEP de pré-professionnalisation SED/SIC

SUEP-LS5-ICEFI: Enseigner et apprendre les langues étrangères : concepts, méthodes et pratiques (M. Riba) Cf .EDT ICEFI

SUEP-LS5-ANG : Initiation à la traduction simultanée (M. D'Alexis)

SUEP-LS5-HIST : D'une mer à l'autre : Colonisation de la Méditerranée médiévale, colonisation de la Caraïbe moderne. Approche comparatives. (M. Féjic)

Liste des Unités d'Enseignements Libres 2014-2015

Niveau **LICENCE** / Domaine Lettres et Sciences Humaines

Responsables du Domaine : Cécile BERTIN / Fabrice SILPA

Validée par le CEVU du 10.07.2014

N°	Intitulé	Responsable	Contenu succinct	Type de CC
01	LA MUSIQUE POPULAIRE EN JAMAÏQUE, DU REGGAE AU DANCEHALL SEM 4 (L2)	Steve GADET (Département d'Anglais)	Dans le cadre de ce cours, il s'agira d'analyser le contexte sociopolitique de la musique populaire jamaïquaine. Nous réfléchirons également sur l'économie qui structure ces musiques, son rôle pour le gouvernement et l'industrie touristique. Enfin, avant d'arriver aux différentes controverses engendrées par les artistes et leur musique, on abordera l'étude de ces musiques à l'Université des West- Indies et les contours du phénomène antillais. Je compte faire intervenir un producteur et un chanteur bien connu de l'île afin qu'ils partagent leur expérience dans le domaine avec les étudiants.	24h TD CC1 : Un exposé de 20 minutes dont le contenu et le type de présentation seront définis en cours. CC2 : Questions de cours (1h) 2 ECTS
02	MUSIQUES POPULAIRES ET SOCIÉTÉS EN AMÉRIQUE LATINE : SALSA, BACHATA, REAGAETON Sem 5 (L3)	Jean-Louis JOACHIM (Département d'Espagnol)	La salsa, la bachata et le reggaeton ont pris naissance dans les <i>barrios</i> , dans les quartiers populaires, avant de se répandre en Amérique Latine et dans le monde entier. Le cours situe ces musiques qui s'inscrivent dans des contextes politiques, économiques et sociaux précis. Puis, il offre sous forme de voyage musical un parcours au travers des styles, des sonorités et des voix qui ont offert à ces musiques leurs lettres de noblesse.	24h TD Contrôle continu : 1 ^{er} CC : libre 2 ^{ème} CC : écrit de 2h. Question en français sur un ou plusieurs documents. 2 ECTS

03	ART et CULTURE SEM 4 (L2) Et SEM 5 (L3)	L. CELESTINE- TRIOLE (Département des Lettres Modernes)	<p><u>UE composée de 4 modules (enseignement théorique et pratique) : l'étudiant doit choisir un module parmi les 4 suivants :</u></p> <p><u>Théâtre</u> : Approche historique et littéraire du théâtre, appropriation de l'art du comédien par différentes techniques (jeu dramatique, improvisation...)</p> <p><u>Ou Cinéma audio-visuel</u> : Découverte de l'outil. Maîtrise des outils de base de prise de vue/son/technique de montage.</p> <p><u>Ou Arts plastiques</u> : Appropriation d'une culture artistique et mise en éveil des sens : technicité concepts et notions.</p> <p><u>Ou chant choral</u> : Histoire du chant, apprentissage des techniques du chant.</p>	<p style="text-align: center;">24h TD</p> <p style="text-align: center;">CC théorique (2h) et pratique</p> <p style="text-align: center;">2 ECTS</p>
----	--	--	---	--

04	LES OUTRE-MERS FRANÇAIS (Pré-requis : Acquisition des éléments de base (lectures géographiques du monde) Bonne connaissance du Bassin caraïbe) SEM 4 (L2)	Franck DOLIQUE (Département de Géographie)	<p>Cette UE se propose d'analyser les dix espaces, habités ou inhabités, qui constituent les vestiges des deux empires coloniaux français du XVIIe et du XIXe siècle. Quoique dispersés sous toutes les latitudes et sur trois océans, les outre-mer sont, pour la plupart, des espaces insulaires tropicaux. L'accent sera mis sur la présentation d'un diagnostic de ces espaces spécifiques et l'analyse de leurs atouts et leurs handicaps dans le cadre de la construction européenne et des processus de mondialisation. Si les dynamiques spatiales et les profondes mutations socioéconomiques qui ont affecté ces territoires au cours des années 1990 seront privilégiées, les approches historiques, économiques et politiques ne seront pas négligées. L'élaboration d'une typologie socioéconomique de ces espaces permettra de souligner les traits communs à certains groupes d'outre-mers français et de dépasser les caractères originaux et les divergences de ces territoires entre eux.</p>	<p style="text-align: center;">24h TD</p> <p style="text-align: center;">Dissertation de 4h et un exercice (écrit ou oral)</p> <p style="text-align: center;">2 ECTS</p>
----	--	--	---	--

06	<p style="text-align: center;">DEFENSE NATIONALE</p> <p style="text-align: center;"><i>ECL A ZOT !</i></p> <p style="text-align: center;">SEM 4 (L2)</p>	Alain TISSIER	<p><u>Apprendre autrement :</u> Visiter des sites historiques. Piloter un bateau de la Marine Nationale. Participer à des séances à l'extérieur et à quelques cours en salle.</p> <p><u>Découvrir un « autre monde » :</u> Au travers de conférences et de témoignages, mais aussi de présentation de matériels des différentes armées. Ainsi apprendre est devenu bien plus facile.</p> <p><u>Vivre autre chose :</u> Envie de sortir de la routine, « de vibrer un peu » et découvrir autre chose, tout simplement.</p> <p><u>M'ouvrir à la différence :</u> Faire une démarche innovante. Dépasser mes préjugés. Aller à la rencontre d'autres acteurs de mon environnement sans pour cela être trop sérieux.</p> <p><u>Comprendre des enjeux décisifs :</u> Compléter mes connaissances notamment sur mon environnement géostratégique en Martinique. M'ouvrir sur des problématiques plus générales qui feront parties de mon futur cursus.</p>	<p style="text-align: center;">24h TD</p> <p style="text-align: center;">Contrôle Continu : Ecrit (durée 2h)</p> <p style="text-align: center;">2 ECTS</p>
07	<p style="text-align: center;">LES FEMMES ET LE POUVOIR A TRAVERS L'HISTOIRE</p> <p style="text-align: center;">Sem 5 (L3)</p>	Dominique ROGERS (département d'Histoire)	Il s'agira au travers d'une série de figures féminines du peuple ou des élites de réfléchir sur la diversité des relations des femmes avec le pouvoir politique, économique ou social au travers les âges. On cherchera à appréhender les spécificités éventuelles de leurs actions et/ ou de leurs objectifs, que l'on tentera d'expliquer en les mettant systématiquement en relations avec des modes de fonctionnements culturels et sociaux divers.	<p style="text-align: center;">24h TD</p> <p style="text-align: center;">Deux notes dont une épreuve de réflexion en quatre heures</p> <p style="text-align: center;">2 ECTS</p>

08	<p align="center">STATISTIQUES DESCRIPTIVES ET INFERENTIELLES</p> <p align="center">SEM 5 (L3)</p>	<p align="center">Peddy CALIARI (SED-SIC)</p>	<p>Il s'agit de familiariser l'étudiant avec la terminologie statistique et de l'initier aux méthodes de traitement des données statistiques. Les étudiants devront être capables de lire, interpréter et construire tableaux et représentations graphiques, effectuer des calculs de base sur des données (pourcentages, effectifs cumulés et fréquences cumulées).</p> <p><u>Bibliographie :</u> Escofier B., Pagès J. (1997). Initiation aux traitements statistiques. Presses Universitaires de Rennes ; 263 p. Beaufils B. (2002). Statistiques descriptives appliquées à la psychologie : exercices résolus. Editions BREAL ; 191 p.</p>	<p align="center">24h TD</p> <p align="center">Contrôle Continu 85h de travail personnel Contrôles sur table 2 ECTS</p>
09	<p align="center">PERSONNE ET SOCIETE</p> <p align="center">Sem 5 (L3)</p>	<p align="center">Michel TONDELLIER (SED-SIC)</p>	<p>Cet enseignement constitue une première formation à la psychologie et à la sociologie. L'objectif est de permettre aux étudiants de comprendre et d'articuler les grandes problématiques et les concepts fondamentaux qui organisent ces deux disciplines (jalons historiques, théories fondatrices, grands domaines de la recherche, présentation des principales méthodes et exemples d'applications). L'inscription à cette unité d'enseignement est obligatoire pour les étudiants rejoignant la formation via une validation d'acquis (autre diplôme) ou une validation d'acquis d'expérience (expérience professionnelle). Elle est également fortement conseillée pour les étudiants n'ayant jamais suivi d'enseignement de psychologie et de sociologie.</p> <p><u>Bibliographie :</u> <u>Ouvrages conseillés en psychologie :</u> Bioy, A. & Fouques, D. (2008). Psychologie clinique et psychopathologie. Manuels visuels de licence (Coll.). Dunod (Eds.), 245 p. Ionescu, S., Blanchet, A., & Gaonac'h, D. (2010), Psychologie cognitive et bases neurophysiologiques du fonctionnement cognitif. Presses Universitaires de France (Eds.), 587 p. Ricaud-Droisy, H., Oubrayrie-Roussel, N., & Safont-Mottay, C. (2008). Psychologie du développement : Enfance et adolescence.</p>	<p align="center">24h TD</p> <p align="center">76h de travail personnel Contrôle Continu Contrôle sur table 2 ECTS</p>

			<p>Manuels visuels de licence (Coll.). Dunod (Eds.), 256 p.</p> <p><u>Revue</u> :</p> <p>Cerveau et Psycho. Le magazine de la psychologie et des neurosciences. Revue bimestrielle. Prix : 8.25 €.</p> <p><u>Ouvrages conseillés en sociologie</u> :</p> <p>Corcuff, P. (1995). Les nouvelles sociologies. Paris, Nathan ; 128 p. « 128 ».</p> <p>Durand, J.-P. et Weil, R. (1997). Sociologie contemporaine. Paris, Vigot ; 776 p.</p>	
10	<p>ENSEIGNER LE FRANÇAIS EN MILIEU PLURILINGUE SEM 4 (L2)</p>	<p>Jean-David BELLONIE (ICEFI)</p>	<p>Le cours analysera, sous l'angle de la sociolinguistique et de la politique linguistique, les différentes situations de plurilinguisme et étudiera l'évolution de la prise en compte, par la didactique, de la notion de « langues en contact ». On présentera, à titre d'illustration, différents programmes, ou projets, tels que l'immersion canadienne, la pédagogie de la convergence, l'éducation bilingue, la pédagogie « intégrée », l'enseignement précoce des langues</p>	<p>24h TD</p> <p>CC sous forme d'épreuves écrites</p> <p>2 ECTS</p>
11	<p>LITTERATURE ET INTERCULTURALITE EN FLE SEM 4 L2</p>	<p>Lionel MARTIN (ICEFI)</p>	<p>Le cours abordera la spécificité du traitement de littérature de langue française en cours de français langue étrangère, en contraste avec le cas du français langue maternelle>. Cela nous conduira aussi à mettre en évidence les apports particuliers des textes littéraires à l'enseignement / apprentissage des langues-cultures, singulièrement dans les champs culturel et interculturel. L'approche théorique sera complétée par la mise en situation des étudiants, à vocation réflexive.</p>	<p>24h TD</p> <p>CC sous forme d'épreuves écrites</p> <p>2 ECTS</p>
12	<p>LITTERATURE DE JEUNESSE EN CREOLE SEM 5 (L3)</p>	<p>Serge COLOT Intervenant : Jeannine LAFONTAINE (département LCR)</p>	<p>Cet enseignement vise à présenter le concept de littérature de jeunesse d'une façon générale, et à l'envisager ensuite dans le cadre plus ciblé de la littérature de jeunesse en créole aux Antilles Guyane. Son objectif est de présenter aux étudiants tout l'intérêt littéraire, pédagogique, artistique ou même sociologique des livres pour enfants, qui depuis quelques années s'imposent comme éléments à part entière du « Patrimoine en littérature de jeunesse ».</p>	<p>24h TD</p> <p>CC écrit + dossier</p> <p>2 ECTS</p>

13	<p align="center">Mythes modernes et fantastiques : Frankenstein et Dracula SEM 5 (L3)</p>	<p align="center">Oliver LARIZZA (Département d'Anglais)</p>	<p>Parmi les grands mythes modernes qui ont envahi notre culture populaire, Frankenstein et Dracula sont sans doute les plus connus et, en même temps, les plus méconnus. En effet, le novice croit souvent – et à tort – que Frankenstein désigne le monstre et non le savant qui l'a créé, ou que Dracula meurt si les rayons du soleil le touchent. Dans ce cours, nous retournerons par extraits aux textes qui sont à l'origine de ces deux mythes, les romans éponymes de Mary Shelley (1818) et de Bram Stoker (1897). Nous étudierons leur genèse et leur postérité. Les différents types de discours qu'ils ont suscités (social, politique, post-colonialiste, etc.). Les adaptations cinématographiques dont ils ont fait l'objet, qui ont modifié l'imagerie populaire du savant fou et du vampire. Nous verrons comment les figures de Frankenstein et de Dracula se sont prolongées jusqu'à nous et ce qu'elles nous disent de nous, de notre civilisation. La bibliographie sera fournie ultérieurement.</p>	<p align="center">24h TD</p> <p align="center">Contrôle continu : Un oral (exposé) + Un écrit (devoir sur table)</p> <p align="center">2 ECTS</p>
14	<p align="center">SPORT ET SANTE</p> <p align="center">SEM 4 (L2)</p> <p align="center">(Liste des APS à consulter au SUAPS)</p>	<p align="center">SUAPS</p>	<p>Au travers du renforcement et de l'optimisation d'un niveau reconnu dans une activité physique et sportive, viser la formation personnelle du citoyen et une éducation à la santé. Compétences contribuant au développement personnel de l'étudiant (évolution)</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir gérer son échauffement - savoir éviter les traumatismes (déchirures, entorses...) - savoir gérer un entraînement progressif (gestion de l'effort) - savoir gérer un plan de travail en musculation - savoir se maîtriser (self-contrôle) 	<p align="center">24h TD</p> <p>CC (coefficient 1) en présentiel et un CT avec participation obligatoire à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un test 50m, 2 nages, départ plongé - 1 chorégraphie step ou enchaînement postural yoga - 1 tournoi dans l'activité collective pratiquée <p align="center">2 ECTS</p>

15	<p align="center">CONCRETISATION DE PROJETS ASSOCIATIFS</p> <p align="center">SEM 5 (L3)</p> <p align="center">(Liste des APS à consulter au SUAPS)</p>	SUAPS	<p>Au travers d'un niveau reconnu dans une activité physique et sportive, viser la responsabilisation du citoyen dans le développement et la concrétisation de projets associatifs.</p> <p>Compétences susceptibles d'être réinvesties dans le parcours professionnel de l'étudiant et dans sa vie future (évolution)</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir prendre des responsabilités au sein d'un groupe sportif - savoir organiser un évènement sportif - savoir manager une équipe - savoir régler la sécurité sur le terrain - savoir utiliser l'outil informatique pour la gestion des résultats. 	<p align="center">24h TD</p> <p>Travail personnel et gestion de l'effort en progression de l'apprentissage</p> <p>Animation : mise en œuvre du projet et entretien sur le dossier</p> <p align="center">Ou</p> <p>Management de l'équipe et entretien sur le dossier</p> <p align="center">2 ECTS</p>
16	<p align="center">PENSER ET CONSTRUIRE SON PARCOURS PROFESSIONNEL</p> <p align="center">SEM 4 (L2)</p>	BAIP Jack BRUNET	<p>Objectifs de l'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmettre aux étudiants une méthodologie d'élaboration et de mise en application de leur projet professionnel et/ou de leur projet de formation. - Accompagner les étudiants dans la construction de leur parcours individuel de l'Université vers l'Emploi 	<p align="center">Travail Personnel (dossier étudiant)</p>
17	<p align="center">SAVOIRS et SAVOIR- FAIRE NUMERIQUES</p> <p align="center">SEM 4 (L2)</p>	STICE F. SILPA (MCF) G. AUGUSTIN- LUCILE (IGE)	<p>Former au numérique et certifier les connaissances (partie théorique) et compétences (partie pratique) numériques des étudiants sous le format DNC (Dossier Numérique de Compétences).</p>	<p align="center">24h TD</p> <p>Modalités d'évaluation : CC Remise de dossiers (DNC) et QCM</p> <p>Modalités d'enseignement : Hybride (présentiel et en ligne)</p> <p>Travail personnel de l'étudiant : 48heures</p> <p align="center">2 ECTS</p>

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Calendrier universitaire 2014-2015 validé par le CEVU du 10/07/2014

PREMIER SEMESTRE 2014										2015		DEUXIEME SEMESTRE										
Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		
1	L		1	M		1	S	Vacances de Toussaint	1	L		1	J	Vacances de Noël	1	D		1	M		1	M
2	M		2	J		2	D		2	M		2	V		2	L		2	J		2	J
3	M		3	V	4	3	L		3	M		3	S		3	M		3	D		3	V
4	J	Rentrée Solennelle	4	S		4	M		4	J		4	D		4	M		4	L	CT S2	4	S
5	V		5	D		5	M		5	L		5	J	5	5	J	8	5	D		5	D
6	S		6	L		6	J	9	6	S	FIN S1	6	M	Séminaire Ens. Étud. Autrement + délib + Aff. 1	6	V		6	L		6	L
7	D		7	M		7	V		7	D		7	M		7	S		7	M		7	M
8	L	Début CM	8	M		8	S		8	L		8	J		8	D		8	M		8	M
9	M		9	J	5	9	D		9	M		9	V		9	L		9	J		9	J
10	M		10	V		10	L		10	M		10	S		10	M		10	V		10	V
11	J	1	11	S		11	M	Armistice	11	J	Révisions	11	D		11	M		11	S		11	S
12	V		12	D		12	M		12	V		12	L	CM + TD	12	J	6	12	D		12	D
13	S		13	L		13	J		13	S		13	M		13	V		13	L		13	L
14	D		14	M		14	V	10	14	D		14	M		14	S		14	M		14	M
15	L	Début TD	15	M		15	S		15	L		15	J	2	15	D		15	M		15	M
16	M		16	J	6	16	D		16	M		16	V		16	L		16	J		16	J
17	M		17	V		17	L		17	M	CT S1	17	S		17	M		17	V		17	V
18	J	2	18	S		18	M		18	J		18	D		18	M		18	S		18	S
19	V		19	D		19	M		19	V		19	L		19	J	Vacances de Carnaval	19	D		19	D
20	S		20	L		20	J	11	20	S		20	M		20	V		20	L		20	L
21	D		21	M		21	V		21	D		21	M		21	S		21	M		21	M
22	L		22	M		22	S		22	L		22	J	3	22	D		22	M		22	M
23	M		23	J	7	23	D		23	M		23	V		23	L		23	J	Révisions	23	J
24	M		24	V		24	L		24	M		24	S		24	M		24	V		24	V
25	J	3	25	S		25	M		25	J		25	D		25	M		25	S		25	S
26	V		26	D		26	M		26	V	Vacances de Noel	26	L		26	J	7	26	D		26	D
27	S		27	L		27	J		27	S		27	M		27	V		27	L		27	L
28	D		28	M	8	28	V		28	D		28	M		28	S		28	M	CT S2	28	M
29	L		29	M		29	S		29	L		29	J	4	29	D		29	M		29	M
30	M	4	30	J		30	D		30	M		30	V		30	L		30	J		30	J
			31	V	Vacances de Toussaint				31	M								31	D			

	JOURNEES BANALISEES (Sport-Santé-Forum des Métiers)
	PERIODES DE COURS
	VACANCES UNIVERSITAIRES ET JOURS FERIES

	EXAMENS
	DELIBERATIONS

STAGES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Calendrier des stages

Des stages seront proposés en S.4 et S.6. Les étudiants qui ont élaboré un projet professionnel personnel de qualité seront prioritaires.

Les stages se dérouleront dans la première quinzaine de janvier (sous réserve d'acceptation des établissements scolaires, des entreprises et des collectivités locales). Dans les établissements scolaires, il s'agira d'un stage d'observation sur une ou deux semaines.

-L.2-Semestre 4 : *Parcours Métiers de l'enseignement primaire et secondaire et de la Recherche*, UEP 5 : STAGE (au choix dans liste de professionnalisation transversale)

-L.2-Semestre 4 : *Parcours Métiers de l'entreprise*, UEP 5 : STAGE (au choix dans liste de professionnalisation)

-L.3-Semestre 6 : *Parcours Métiers de l'enseignement et de la Recherche*, UEP9 : STAGE (au choix dans liste de professionnalisation)

-L.3-Semestre 6 : *Parcours Médiation culturelle euro-caribéenne*, UEP 10 : STAGE (au choix dans liste de professionnalisation)

Les étudiants qui ont l'intention de choisir en L.3 le parcours Didactique des Langues/FLE sont prioritaires pour un stage en L.2 dans un établissement scolaire.

Déroulement de l'EC-stage

Les stages seront encadrés en amont par des préparations au stage. En aval, une aide sera fournie par un tuteur pour la constitution d'un dossier.

Analyse de pratiques de classe

Un EC « Analyse des Pratiques de classe » est proposé en S.4 et en S.6 pour les étudiants qui souhaitent mieux comprendre le fonctionnement d'une classe.

Métiers des Arts, des Langues, des Lettres et de la Culture

L'UE « Métiers des Arts, des Langues, des Lettres et de la Culture » sera dispensée, en S.2, S.4 et S.6, sous forme de séminaires, de conférences et de rencontres diverses dans la première quinzaine du mois de janvier.

PRINCIPAUX SERVICES DE LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Accueil :

Un « cahier de liaison » (Etudiants/Administration) est à votre disposition. Vous pouvez y inscrire vos demandes, signaler les problèmes, demander des rendez-vous, etc. Pour tout renseignement : N'hésitez pas à consulter le site de l'UAG : www.uag.fr

Secrétariat de département : Mme Guylaine RANGAMA,

Tél : 0596 72 74 62; du Lundi au Vendredi : de 8h à 12h30 et de 14h à 15h30.

E-mail : guytaine.rangama@martinique.univ-ag.fr

- Vous informe de façon précise sur votre inscription (administrative ET pédagogique)
- Vous aide à régulariser votre situation administrative et pédagogique
- Vous accompagne tout au long de l'année universitaire
- Vous reçoit pour tout dépôt de documents (demande de consultation de copie, réclamation, etc.)...

Service Aide à la réussite

- Vous encadre en cas de difficulté et vous conseille pour le choix des actions proposées dans le cadre du Plan Réussite Licence
- Vous oriente vers les services universitaires adaptés à vos besoins (assistance sociale, médecine universitaire, SCUIO-IP, CROUS, etc.)
- Vous accompagne dans votre projet professionnel
- Vous propose une animation culturelle et pédagogique
- Vous indique les modalités de réorientation

Service Salariés

- Vous aide à sortir de votre isolement en vous mettant en relation avec les enseignants de votre filière
- Vous propose des supports pédagogiques (polycopiés, cours en ligne, fichiers d'adresses d'autres étudiants...)
- Vous informe régulièrement par mail (convocations, informations diverses, etc.)

L'AIDE AUX ÉTUDIANTS ET LE PLAN REUSSITE LICENCE

Pour limiter les échecs constatés et améliorer la formation des étudiants, deux dispositifs d'accompagnement sont proposés. Ils prennent deux formes complémentaires :

- La première permet à des étudiants inscrits en Master d'assurer un soutien méthodologique, pédagogique et disciplinaire aux étudiants de Licence et de les aider dans l'acquisition de leurs connaissances et la réalisation de leurs différents travaux, notamment statistiques et cartographiques (cartographie traditionnelle et assistée par ordinateur). Des séances sont ainsi programmées en carto-thèque. Décliné tout au long de l'année universitaire, ce tutorat est pensé pour être au plus près des besoins de chaque étudiant. Il n'est pas obligatoire, mais il constitue un outil de travail vivement recommandé, en appui des cours et des travaux dirigés mis à la disposition de chacun.
- La seconde s'inscrit dans le cadre du plan d'aide à la réussite qui fait l'objet d'une organisation particulière à l'échelle de la faculté.

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a présenté son plan pluriannuel pour la réussite en licence. Ce plan est issu de la concertation engagée dans le cadre du chantier "réussir en licence et lutter contre l'échec à l'université" avec la communauté universitaire au moment de la discussion sur le projet de loi autonomie. Ce plan a pour ambition de diviser par deux le taux d'échec en première année, sachant qu'un étudiant sur deux échoue aujourd'hui en fin de première année.

Voici les actions retenues pour le Plan Réussite en Licence à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines :

→ Désignation d'**enseignants-référents** : Pour faciliter votre intégration et maintenir votre motivation.

→ **Suivi, accompagnement et réorientation** : (Dans le cadre de l'**orientation active**) Pour vous accompagner de la préinscription jusqu'à la fin de la première année et anticiper un éventuel changement d'orientation.

→ **Mise en place de TD de consolidation disciplinaire** : Pour vous aider à surmonter vos lacunes, vous mettre en confiance et apprendre autrement.

→ **Mise en place de TD de renforcement des savoirs généraux ou transversaux** : Pour vous aider à vous améliorer en culture générale, rédaction en français, soutien à l'apprentissage d'une langue vivante...

→ **Intégration des tuteurs pédagogiques aux équipes pédagogiques** : Pour que des étudiants (niveau L.3 au Doctorat) puissent vous accompagner tout au long de l'année et partager avec vous leurs expériences.

→ **Dédoublage des groupes de TD pour les UE fondamentales** : Pour vous permettre de travailler en petits groupes et prendre ainsi plus rapidement confiance en vous.

→ **Aide aux étudiants salariés et aux étudiants handicapés** : développement de cours en ligne, tutorat, photocopies, etc.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES APTITUDES (RGCCA)

APPLICABLE aux cursus de LICENCE et MASTER

Le présent règlement général du contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrit dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
- le décret n° 2002-482 du 8 avril 2002 portant application de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur au système français d'enseignement supérieur,
- l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence générale,
- l'arrêté du 25 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de master.

N.B. Les licences professionnelles relèvent de l'arrêté du 19 novembre 99 (MENS9902515A) et font l'objet d'un règlement spécifique.

Article 1. DISPOSITIONS GENERALES

La licence est organisée sur 6 semestres de 30 crédits (ECTS) chacun, répartis sur trois années (L1, L2, L3). La licence totalise 180 ECTS.

Le master est organisé sur 4 semestres de 30 crédits chacun, répartis sur 2 années (M1, M2). Le master totalise 120 ECTS.

L'année universitaire comporte 2 semestres. Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) qui peuvent se décomposer en éléments constitutifs (EC).

Un règlement particulier du contrôle des aptitudes et des connaissances (RPCCA) complète et précise, sans pouvoir y déroger, ce RGCCA pour chaque composante. Les RPCCA des composantes qui mettent en œuvre un même diplôme doivent garantir l'équité entre les étudiants de ces composantes qui préparent ce diplôme.

Le nombre, la période, la nature et la durée des épreuves, le coefficient, les ECTS des EC et UE figurent dans les modalités particulières de chaque formation, publiés dans les guides ou livrets élaborés par les composantes. Le nombre, la période, la nature et la durée des épreuves peuvent être actualisés chaque année.

Chaque UE est affectée d'un coefficient de 1 à 5, l'échelle des valeurs en crédits est identique à celle des coefficients.

Article 2. INSCRIPTIONS

L'étudiant doit procéder à son inscription administrative annuelle. Après règlement de ses droits universitaires, il doit effectuer son inscription pédagogique auprès de sa composante. L'inscription pédagogique vaut inscription aux examens.

Les inscriptions administratives et pédagogiques sont obligatoires. L'étudiant qui n'a pas satisfait à ces obligations n'est pas autorisé à passer les examens. Les dates limites d'inscription arrêtées par l'université sont impératives.

Il n'y a pas de limitation du nombre d'inscriptions.

Les commissions de pédagogie, nommées par arrêté de la présidence, examinent les demandes d'équivalence ou de validation d'acquis impérativement avant le début de chaque année universitaire et au plus 3 fois par an.

Article 3. CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances s'effectue soit par contrôle continu (CC), soit par contrôle terminal (CT), soit par une combinaison de ces deux modes de contrôle.

Chaque composante doit afficher au plus tard un mois après le début des enseignements et porter à la connaissance des étudiants, dans l'espace prévu à cet effet, les modalités détaillées de contrôle des connaissances retenues.

Ces modalités incluent nécessairement une part d'évaluation orale dans au moins deux semestres du cursus.

L'étudiant étranger inscrit dans le cadre des programmes d'échanges, par exemple ERASMUS, est soumis aux mêmes conditions de contrôle des connaissances.

L'étudiant en situation de handicap peut bénéficier de mesures particulières lors des épreuves : temps additionnel pour composer et aide au handicap. Dès son inscription administrative, il s'adresse au service de la médecine préventive de l'université qui transmet un certificat au relais handicap. Ce dernier établit les dispositifs requis et les transmet aux composantes concernées qui les mettent en œuvre.

- LE CONTROLE CONTINU

Le contrôle continu (CC) est constitué nécessairement de deux ou plusieurs exercices et/ou activités. Il engage à l'assiduité.

Le mode du contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Les modalités du contrôle prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant.

Une épreuve de CC peut être :

- un écrit sous contrôle,
- une activité orale (exposé, participation aux débats, interrogation individuelle...),
- une activité pratique (TP...),
- un mémoire, un projet tuteuré, un travail personnel ou en équipe,
- un examen partiel organisé en dehors des périodes d'enseignement du diplôme concerné.

La note finale notée sur vingt points du CC résulte de la moyenne de chacune des notes affectée du coefficient 1 et n'intervient qu'au titre de la première session d'examen, sauf dispositions particulières inscrites dans les RPCCA des composantes.

Concernant les EC évalués uniquement en CC en première session, un dispositif de rattrapage en session de rattrapage peut être mis en œuvre. Si la composante le prévoit, elle en précise les modalités dans son RPCCA.

Lors d'un contrôle continu, une absence dûment justifiée ou appréciée comme cas de force majeure par le directeur de la composante, en concertation avec le responsable de la mention,

peut donner lieu à un contrôle de remplacement. En cas de désaccord le président du jury prend la décision finale.

L'absence non justifiée (ABI) à un contrôle ou qui n'a pas donné lieu à un contrôle de rattrapage, entraîne, au niveau de l'application de gestion, la note de 0/20.

- LE CONTROLE TERMINAL

Le contrôle terminal (CT) consiste en une épreuve organisée dans le cadre des sessions d'examen. La correction des épreuves du contrôle terminal se fait sous anonymat. Une épreuve prévue à l'oral peut être remplacée par une courte épreuve écrite dans des conditions fixées par le RPPCA des composantes concernées.

Lorsqu'il y a 3 sessions, un intervalle minimum de 4 semaines après la publication des résultats doit séparer la fin des épreuves de la première session de deuxième semestre et le début de l'unique session de rattrapage.

Lorsqu'il y a 4 sessions, les deux sessions d'examens d'un même semestre sont séparées d'au moins 15 jours.

Lorsqu'il y a 3 sessions, tout étudiant déclaré ajourné à l'issue de la première session de chacun des deux semestres est automatiquement inscrit pour la session de rattrapage, s'il n'a pu valider son année par compensation inter-semestrielle, ou s'il refuse la compensation.

Lorsqu'il y a 4 sessions d'examen, tout étudiant déclaré ajourné à l'issue de :

- la première session d'un semestre impair, est automatiquement inscrit à la session de rattrapage du semestre ;
- d'un semestre pair est inscrit à la session de rattrapage de ce semestre, s'il n'y a pas compensation entre les deux semestres de l'année maquette ou si l'étudiant refuse la compensation.

Si l'étudiant se présente à l'épreuve de contrôle terminal de la session de rattrapage, est retenue, pour le calcul de cette session, la meilleure des deux notes entre la note globale de première session et celle de session de rattrapage de la matière concernée.

Si l'étudiant ne se présente pas au contrôle terminal de la session de rattrapage, la note de première session (ABI compris) est automatiquement maintenue et reportée pour le calcul de la moyenne annuelle.

Des dispositifs pédagogiques de soutien, sont organisés entre les deux sessions d'examen de licence. Ces dispositifs sont affichés dans les composantes pédagogiques au plus tard le jour de la publication des résultats de la première session de chacun des deux semestres.

Les épreuves du contrôle terminal de chaque semestre ne peuvent faire l'objet d'une épreuve de remplacement autre que celle de la session de rattrapage, quel que soit le motif de l'absence.

L'absence à une épreuve est notée ABI sur le relevé de notes et entraîne la note de 0/20.

En master 2^{ème} année, pour les filières qui le précisent dans le RPCCA de leur composante, la session de rattrapage peut ne pas être proposée. Dans ce cas, il y a donc une seule session d'évaluation par semestre.

Article 4. ASSIDUITE

La présence aux séances de travaux dirigés (TD) ou travaux pratiques (TP) est obligatoire.

À chaque séance de TP ou TD, un contrôle systématique de la présence des étudiants est effectué par les enseignants concernés avec un formulaire d'émargement fourni par la scolarité de la composante. Les enseignants transmettent les formulaires au service de la scolarité qui les met à disposition des jurys lors des délibérations.

Nota bene. Le maintien de la bourse aux étudiants boursiers est soumis à des conditions de progression, d'assiduité et de présence aux TD-TP et examens. Le non-respect de l'une des obligations précitées peut entraîner le reversement des sommes alors indûment perçues.

Article 5. REGIME SPECIAL D'ETUDES

Un régime spécial d'études (RSE) est institué au profit de certaines catégories d'étudiants, dont ceux :

- qui exercent une activité professionnelle,
- qui ont un ou des enfants à charge,
- qui sont en situation de handicap,
- qui sont sportifs de haut niveau,
- qui sont élus aux Conseils de l'université, dans les conditions énoncées dans le statut de l'élue étudiant approuvé par le Conseil d'administration de l'université
- qui sont en mobilité,

Pour bénéficier du RSE, l'étudiant formule la demande au directeur de la composante concernée, avant une date limite fixée semestrielle par cette composante. L'obtention du RSE vaut pour le semestre en cours. Toute modification du régime ne prend effet qu'au début du semestre suivant.

L'étudiant bénéficiant du RSE est dispensé de l'assiduité aux TD. La dispense éventuelle des TP s'applique selon les modalités définies dans le RPCCA.

Tout étudiant relevant du RSE est dispensé de plein droit du contrôle continu et régulier des connaissances, sauf s'il en fait par écrit la demande contraire

Pour les EC validés uniquement en contrôle continu, le RPCCA précise les modalités particulières de validation pour les étudiants qui relèvent du RSE.

Article 6. REGLES DE PROGRESSION

- LICENCE

Conformément à l'article 16 de l'arrêté licence du 1er août 2011, l'étudiant ayant validé, directement ou par compensation, les deux semestres d'une année maquette est admis de droit dans l'année supérieure.

Un semestre pour lequel l'étudiant a obtenu une moyenne inférieure à 10/20, et qu'il n'a pu compenser par l'autre semestre de la même année maquette, est un semestre non validé.

Les jurys de L1 et de L2 peuvent proposer l'inscription en année supérieure pour les étudiants ajournés mais autorisés à continuer (AJAC) ayant validé :

- l'un des deux semestres de l'année maquette et
- au minimum les UEO du semestre non validé,

Chaque semestre, la liste des étudiants AJAC est publiée au sein de chaque composante. Les étudiants ne souhaitant pas bénéficier de ce dispositif le font savoir par écrit au directeur de la composante, au plus tard 72h après l'affichage de la liste.

Toutefois, l'inscription étant annuelle, dans le cas où les deux semestres de l'année maquette en cours ne sont pas validés à l'issue de la session de rattrapage et si le nombre d'ECTS restant à acquérir est faible, la commission de pédagogie peut autoriser l'étudiant à anticiper certaines UE des deux semestres de l'année suivante pour les valider. Ce dispositif ne vaut pas inscription dans l'année supérieure.

- MASTER

L'étudiant titulaire d'une licence est autorisé à s'inscrire dans tout master correspondant à son parcours de formation.

L'étudiant ajourné en M1 ne peut être autorisé à continuer en M2.

Article 7. VALIDATION

Les notes sont échelonnées de 0 à 20.

La note finale d'un semestre est la moyenne pondérée des notes des différentes UE constitutives de ce semestre.

Les EC ou UE acquises par validation des acquis ne sont pas prises en compte dans le calcul des moyennes.

Toute UE dont la note finale est égale ou supérieure à 10/20 est définitivement acquise. Les EC constitutifs de cette UE sont donc réputés acquis et ne peuvent être présentés de nouveau, même pour améliorer la note.

L'étudiant qui a validé son semestre, avec un zéro dû à une absence justifiée à une ou des épreuves, est autorisé à se présenter uniquement à ces épreuves en session de rattrapage de la même année, s'il veut améliorer sa moyenne du semestre. Dans ce cas, il doit en informer par écrit le président de jury au plus tard 48h après la publication des résultats.

La compensation entre EC et UE s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'une UE comportant plusieurs EC n'est pas acquise, l'étudiant ne repasse que le ou les EC dont la note est inférieure à 10/20.

Les diplômes de licence et de master sont assortis de l'une des mentions suivantes :

- passable : moyenne égale ou supérieure à 10 et inférieure à 12,
- assez bien : moyenne égale ou supérieure à 12 et inférieure à 14,
- bien : moyenne égale ou supérieure à 14 et inférieure à 16,
- très bien : moyenne égale ou supérieure à 16.

La note pour l'attribution de la mention, est la moyenne arithmétique des 6 semestres de la licence ou des 4 semestres du master.

Toutefois, lorsqu'une mention de licence ne couvre qu'une seule année maquette (S5 +S6), la moyenne prise en compte, notamment pour l'attribution de la mention, est constituée par les seules notes des semestres S5 et S6.

Pour les étudiants en réorientation ou ayant effectué une mobilité, la note prise en compte pour l'attribution de la mention est constituée de la note des deux derniers semestres du cursus, licence ou master.

- CAPITALISATION

La capitalisation permet de garder pour une durée illimitée une note égale ou supérieure à 10 obtenue à une UE ou à un EC. Les crédits attribués peuvent être pris en compte dans le cadre d'un autre parcours ou d'une validation des acquis. Une UE acquise est transférable.

- COMPENSATION EN LICENCE

La compensation entre les EC d'une UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres d'une même année maquette s'effectue sans note éliminatoire de S1 à S6, dans les conditions énoncées à l'article 3.

La compensation s'établit sans note plancher.

Le diplôme d'études universitaires générales (DEUG LMD, 120 ECTS) est délivré à sa demande à tout étudiant dont la moyenne arithmétique de chacune des 2 premières années maquettes (L1, L2) est égale ou supérieure à 10/20.

Le diplôme de licence est délivré à tout étudiant qui a obtenu la moyenne arithmétique de 10/20 à chaque année maquette.

- COMPENSATION EN MASTER

La compensation s'effectue :

- entre MS1 et MS2,
- entre MS3 et MS4, sauf si le RPCCA de la composante précise qu'il n'y a pas compensation entre MS3 et MS4.

Par ailleurs, lorsque la validation du semestre 4 est constituée de la soutenance d'un mémoire ou uniquement d'un stage, il doit être acquis sans compensation avec le semestre 3.

- REFUS DE LA COMPENSATION

L'étudiant a le droit de refuser la compensation entre les UE d'un même semestre et entre les semestres d'une même année maquette, sur demande écrite auprès du secrétariat, 72h ouvrées après la publication des résultats.

Quels que soient les résultats et les circonstances, le refus du principe de compensation est définitif et la note retenue, y compris ABI, est celle de la session de rattrapage.

Article 8. JURYS

La composition des jurys est publiée dans chaque composante. Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président de jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

Les jurys se réunissent à l'issue des épreuves de chaque session.

La présence de tous les membres figurant sur l'arrêté de la présidence est impérative.

- FONCTION DES JURYS DE FIN DE SEMESTRE

Les jurys de fin de semestre statuent sur l'admission au semestre au vu des résultats de l'étudiant. Ils valident la moyenne après compensation et délibèrent éventuellement sur l'attribution de points de jury pour porter la moyenne à 10/20.

Les jurys délibèrent souverainement, à huis clos. Leurs décisions ne peuvent faire l'objet d'un appel, sauf en cas d'erreur matérielle. Après délibérations, les jurys proclament les résultats.

- FONCTION DES JURYS DE DIPLOMES

Les jurys de diplôme statuent sur l'admission au diplôme.

Cette admission est prononcée à l'issue de tout semestre de S3 à S6. Le jury de diplôme est un jury nommé pour une année universitaire.

Le jury des années L 2 et M 1 d'une part, et des années L3 et M2 d'autre part, sont des jurys de diplômes qui délivrent respectivement des titres (DEUG et maîtrise) et des grades (licence et master).

Le jury de M1 délibère sur les résultats des semestres 1 et 2 et établit la liste des étudiants proposés à une poursuite d'étude en M2. Ensuite, sur proposition du responsable de la formation, l'admission en M2 est prononcée par le chef d'établissement.

Le jury de M1 délibère aussi sur l'attribution de la maîtrise.

Le diplôme de maîtrise est délivré à sa demande à tout étudiant dont la moyenne arithmétique des semestres 1 et 2 est égale ou supérieure à 10/20. Le relevé de notes précise clairement l'attribution de points de jury si un des semestres est validé par compensation. L'intitulé de la maîtrise est celui indiqué dans le dossier d'habilitation du master, sans référence à une spécialité.

Les jurys de soutenance de mémoire de M2 sont composés de deux enseignants-chercheurs au minimum, dont au moins un HDR.

Le jury de M2 délibère sur les deux années maquettes et sur l'attribution du diplôme de master ; il le délivre si sont réunies les conditions suivantes :

- la maîtrise d'une langue vivante étrangère, selon des critères à préciser dans le RPCCA de chaque composante,
- la validation du semestre 4 lorsque celui-ci est composé uniquement d'un mémoire ou d'un stage,
- la validation individuelle des semestres 3 et 4 si le RPCCA précise qu'ils ne se compensent pas entre eux,
- la moyenne arithmétique des notes finales des semestres 3 et 4 qui doit être égale ou supérieure à 10/20, lorsque la compensation entre MS3 et MS4 est possible.

Si le semestre 3 est validé par compensation, le relevé de notes précise l'attribution des points de jury.

Le jury propose la liste des étudiants admissibles à un redoublement.

Les relevés de note précisent à tous les niveaux l'attribution des points de jury.

Article 9. PROCLAMATION DES RESULTATS ET PUBLICITE

Les étudiants sont mobilisés jusqu'à la publication des résultats.

- CONSULTATION DES COPIES ET ENTRETIEN

Sur leur demande et dans un délai raisonnable, les candidats ont le droit de consulter leurs copies d'examen et de s'entretenir avec l'enseignant concerné sur leurs résultats. Pour faciliter cette rencontre, les dates et heures de consultation sont affichées pour chaque matière après la proclamation des résultats.

- CONTESTATION DES RESULTATS, VOIES ET DELAIS DE RECOURS

L'étudiant qui conteste ses résultats peut saisir, dans le délai de deux mois qui suit la délibération, le président de jury, le président de l'université ou son délégué, d'un recours gracieux lui demandant, pour un motif précis lié à une erreur matérielle, un nouvel examen de son cas par le jury.

Le RGCCA fait l'objet d'une large publicité auprès des étudiants par des moyens variés, dès la rentrée universitaire, tant au niveau de chaque campus que de chaque composante.

Chaque composante publie pour chacune des mentions de ses licences un livret ou guide de l'étudiant contenant toutes les informations nécessaires, sur les enseignements, dont coefficients, modalités de contrôle, ECTS, etc.

Le calendrier des épreuves des contrôles terminaux est affiché au moins 10 jours avant le début des épreuves.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats.

Article 10. LES STAGES

Chaque type de stage fait l'objet d'une convention qui précise les obligations et responsabilités des parties contractantes, conformément à la réglementation en vigueur.

Les étudiants téléchargent la convention en vigueur sur la plateforme d'accompagnement pour la réussite de l'insertion (PARI) et sur l'espace Pstages.

La convention, téléchargée en triple exemplaire et accompagnée de l'attestation d'assurance de responsabilité civile est signée par toutes les parties impérativement avant le début du stage. Un exemplaire reste aux archives de la composante, un deuxième est remis à l'étudiant et le troisième à l'entreprise ou l'administration.

- STAGE OBLIGATOIRE

Lorsque la maquette du diplôme l'impose, ce stage est alors un EC ou une UE obligatoire du parcours. Son évaluation est effectuée conformément aux dispositions arrêtées par le domaine concerné, inscrits au RPCCA ou dans le livret de chaque composante.

- STAGE NON OBLIGATOIRE

Pour favoriser son insertion professionnelle et sa mise en pratique des enseignements, chaque étudiant peut effectuer un stage dans une entreprise ou un organisme ou une administration, en L1 ou L2 ou L3.

Les conventions papier sont à demander et à déposer à la DOSIP accompagnées de l'attestation d'assurance de responsabilité civile.

A la demande de l'étudiant, sous couvert du responsable de la mention de la licence concernée, ce stage est validé selon les modalités des stages obligatoires.

- STAGE DE TUTORAT

Les étudiants ayant validé les deux premières années maquettes d'un parcours de licence peuvent, après sélection, exercer des activités de tutorat d'accompagnement pédagogique dans le domaine de formation *ad hoc*. Cette activité peut être validée comme stage obligatoire prévu dans la formation ou bénéficier des dispositions relatives aux stages non obligatoires.

Les étudiants de master peuvent exercer des activités de tutorat d'accompagnement pédagogique ; cette activité relève des dispositions relatives aux stages non obligatoires.

Proposé par le CEVU du 2 juillet 2013

Adopté par le CA du 08 juillet 2013

NOM : Prénom : N° Etudiant :
 Tél : Fixe : Portable : Mail :

Code de l'UE	INTITULE DE L'UE	Éléments constitutifs EC	Je m'inscris ici ¹	Coef.	ECTS
UEO1	Introduction à la géographie	a) Introduction à la géographie humaine		1	4
		b) Introduction à la géographie physique		1	4
UEO2	Introduction à l'histoire 1	a) Histoire des mondes modernes		1	4
		b) Histoire des mondes contemporains		1	4
UEP1	UEP de Professionnalisation transversale (au choix cf. liste)	a) SUEP transversale <i>Recommandée</i> : Les grands défis géopolitiques <i>Précisez ici l'intitulé</i> b) SUEP transversale <i>Précisez ici l'intitulé</i>	- -	1+1	3+3
UEP2	UEP de Professionnalisation disciplinaire	Introduction à la carte du monde		1,5	3
UEC1		a) LVE anglais ou espagnol <i>Précisez ici</i>	-	1	2
		b) Outils informatiques et multimédia	-		1
		c) Méthodologie documentaire	-		1
		d) Expression écrite et orale	-		1
UEO3	Lectures géographiques du monde	a) Sociétés, activités et mobilités		1	4
		b) Découverte du globe terrestre		1	4
UEO4	Nature et culture	a) Hominisation et émergence de la pensée		1	4
		b) Penser l'autre		1	4
UEP3	UEP de Professionnalisation transversale (au choix cf. liste)	a) SUEP transversale <i>Recommandée</i> : Déséquilibres écologiques contemporains <i>Précisez ici l'intitulé</i> b) SUEP CLES ou C2I <i>Précisez ici l'intitulé</i>	- -	1+1	3+3
UEP4	UEP de Professionnalisation disciplinaire	Villes et campagnes dans le monde		1,5	3
UEC2		a) LVE anglais ou espagnol <i>Précisez ici</i>	-	1	2
		b) Outils informatiques et multimédia	-		1
		c) Expression écrite et orale	-		2

L'inscription pédagogique est obligatoire pour passer les examens. Cette fiche d'inscription datée et signée doit être remise au secrétariat de votre discipline **au plus tard dans la semaine de votre inscription administrative.**

Lu et approuvé

Date et signature de l'étudiant(e)

¹ Pour une première inscription, mettez une croix pour l'ensemble des éléments. En cas de réinscription, ne mettez une croix que dans les éléments qu'il vous reste à passer.

N.B. : Pour les ECL et les UEP transversales, précisez votre choix en inscrivant l'intitulé retenu (cf. liste).

NOM : Prénom : N° Etudiant :

Tél : Fixe : Portable : Mail.....

Code de l'UE	INTITULE DE L'UE	Éléments constitutifs EC	Je m'inscris ici ¹	Coef.	ECTS
UEO5	Organisations et dynamiques spatiales	a) Organisation de l'espace		1	4
		b) Dynamiques rurales et urbaines		1	4
UEO6	Les grands ensembles climatiques et biogéographiques	a) Les grands ensembles climatiques		1	4
		b) Les grands ensembles biogéographiques		1	4
UEP5	UEP de Professionnalisation (au choix cf. liste)	Deux SUEPD : Ateliers cartographiques <i>ou</i> Développement durable <i>ou</i> Géographie du tourisme <i>ou cf. liste SUEPT</i> <i>Précisez ici les intitulés :</i> 1)..... 2).....	- -	1+1	3+3
UEP6	UEP de Professionnalisation disciplinaire	Traitement des données géographiques		1,5	3
UEC3		a) LVE anglais ou espagnol <i>Précisez ici</i>	-	1	2
		b) Outils informatiques et multimédia	-		1
		c) Expression écrite et orale	-		2
UEO7	Les Amériques	a) Le Bassin caraïbe		1	4
		b) Les Amériques du Nord et du Sud		1	4
UEO8	Informatique appliquée à la géographie	a) Tableur et cartomatique		1	4
		b) Dessin assisté par ordinateur		1	4
UEP7	UEP de Professionnalisation transversale	a) SUEPD <i>obligatoire</i> : Le paysage : approche transdisciplinaire b) SUEP transversale (<i>au choix cf. liste</i>) <i>Recommandées</i> : Territoires et aménagement <i>ou</i> Risques naturels, théorie et pratique <i>Précisez ici l'intitulé</i>	- -	1+1	3+3
UEP8	UEP de Professionnalisation disciplinaire	a) Géographie sociale et culturelle <i>ou</i> b) Hydrologie et pédologie		1,5	3
UEC4		a) LVE anglais ou espagnol <i>Précisez ici</i>	-	1	2
		b) Outils informatiques et multimédia	-		1
		c) ECL (Enseignement au libre choix) <i>Précisez ici l'intitulé</i>	-		2

L'inscription pédagogique est obligatoire pour passer les examens. Cette fiche d'inscription datée et signée doit être remise au secrétariat de votre discipline **au plus tard dans la semaine de votre inscription administrative.**

Lu et approuvé

Date et signature de l'étudiant(e)

¹ Pour une première inscription, mettez une croix pour l'ensemble des éléments. En cas de réinscription, ne mettez une croix que dans les éléments qu'il vous reste à passer.

N.B. : Pour les ECL et les UEP transversales, précisez votre choix en inscrivant l'intitulé retenu (cf. liste).

NOM : Prénom : N° Etudiant :

Tél : Fixe : Portable : Mail.....

Code de l'UE	INTITULE DE L'UE	Éléments constitutifs EC	Je m'inscris ici ¹	Coef.	ECTS
UEO9	Mondes en développement : approche régionale	a) Les Afriques noires		1	4
		b) L'Océanie		1	4
UEO10	La mondialisation	a) Les mondialisations et leurs conséquences spatiales		1	4
		b) Les acteurs et les espaces de la mondialisation		1	4
UEP9	UEP de Professionnalisation transversale (au choix cf. liste)	SUEP transversale <i>Recommandée :</i> Volcans et sociétés dans la Caraïbe <i>Précisez ici l'intitulé.....</i>		1,5	3
UEP10	UEP de Professionnalisation disciplinaire	a) SIG1 : Initiation aux SIG (<i>obligatoire</i>)		1	3
		b) Géographie de la mer et des littoraux <i>ou</i> Les discontinuités spatiales <i>Précisez ici l'intitulé.....</i>		1	3
UEC5		a) LVE anglais ou espagnol <i>Précisez ici</i>	-	1	2
		b) Outils informatiques et multimédia	-		1
		c) ECL <i>Précisez ici l'intitulé.....</i>	-		2
UEO11	La France et l'Europe	a) La France		1,5	4
		b) L'Europe		1,5	4
UEO12	Dynamique des paysages	a) Le paysage : concepts et analyses		1,5	4
		b) Le paysage : application aux milieux tropicaux		1,5	4
UEP11	UEP de Professionnalisation transversale (au choix cf. liste)	Le terrain de recherche : géographie régionale appliquée		1	2
UEP12	UEP de Professionnalisation disciplinaire Outils informatiques appliqués à la géographie	a) Initiation à la télédétection		1,5	3
		b) SIG2 : Application des SIG à l'étude des territoires			3
UEP13	UEP de Professionnalisation disciplinaire Sociétés et environnement dans le monde américain	a) Coopération et intégration régionale dans les Amériques		1,5	3
		b) Géographie des risques dans le monde américain			3

L'inscription pédagogique est obligatoire pour passer les examens. Cette fiche d'inscription datée et signée doit être remise au secrétariat de votre discipline **au plus tard dans la semaine de votre inscription administrative.**

Lu et approuvé

Date et signature de l'étudiant(e)

¹ Pour une première inscription, mettez une croix pour l'ensemble des éléments. En cas de réinscription, ne mettez une croix que dans les éléments qu'il vous reste à passer.

N.B. : Pour les ECL et les UEP transversales, précisez votre choix en inscrivant l'intitulé retenu (cf. liste).

NOM : Prénom : N° Etudiant :

Tél : Fixe : Portable : Mail.....

Code de l'UE	INTITULE DE L'UE	Éléments constitutifs EC	Je m'inscris ici ¹	Coef.	ECTS
UEO5	Organisations et dynamiques spatiales	a) Organisation de l'espace		1	4
		b) Dynamiques rurales et urbaines		1	4
UEO6	Les grands ensembles climatiques et biogéographiques	a) Les grands ensembles climatiques		1	4
		b) Les grands ensembles biogéographiques		1	4
UEP5	UEP de Professionnalisation transversale (au choix cf. liste)	Deux SUEP transversales <i>Recommandée</i> : Ateliers cartographiques <i>Précisez ici les intitulés</i> : 1)..... 2).....	- -	1+1	3+3
UEP6	UEP de Professionnalisation disciplinaire	Traitement des données géographiques		1,5	3
UEC3		a) LVE anglais ou espagnol <i>Précisez ici</i>	-	1	2
		b) Outils informatiques et multimédia	-		1
		c) Expression écrite et orale	-		2
UEO7	Les Amériques	a) Le Bassin caraïbe		1	4
		b) Les Amériques du Nord et du Sud		1	4
UEO8	Informatique appliquée à la géographie	a) Tableur et cartomatique		1	4
		b) Dessin assisté par ordinateur		1	4
UEP7	UEP de Professionnalisation (au choix cf. liste)	a) SUEPD <i>obligatoire</i> Le paysage : approche transdisciplinaire b) SUEP transversale (<i>au choix cf. liste</i>) <i>Recommandée</i> : Risques naturels, théorie et pratique. <i>Précisez ici l'intitulé</i>	- -	1+1	3+3
UEP8	UEP de Professionnalisation disciplinaire	a) Géographie sociale et culturelle <i>ou</i> b) Hydrologie et pédologie		1,5	3
UEC4		a) LVE anglais ou espagnol <i>Précisez ici</i>	-	1	2
		b) Outils informatiques et multimédia	-		1
		c) ECL (Enseignement au libre choix) <i>Précisez ici l'intitulé</i>	-		2

L'inscription pédagogique est obligatoire pour passer les examens. Cette fiche d'inscription datée et signée doit être remise au secrétariat de votre discipline **au plus tard dans la semaine de votre inscription administrative.**

Lu et approuvé

Date et signature de l'étudiant(e)

¹ Pour une première inscription, mettez une croix pour l'ensemble des éléments. En cas de réinscription, ne mettez une croix que dans les éléments qu'il vous reste à passer.

N.B. : Pour les ECL et les UEP transversales, précisez votre choix en inscrivant l'intitulé retenu (cf. liste).

NOM : Prénom : N° Etudiant :

Tél : Fixe : Portable : Mail :

Code de l'UE	INTITULE DE L'UE	Éléments constitutifs EC	Je m'inscris ici ¹	Coef.	ECTS
UEO9	Mondes en développement : approche régionale	a) Les Afriques noires		1	4
		b) L'Océanie		1	4
UEO10	La mondialisation	a) Les mondialisations et leurs conséquences spatiales		1	4
		b) Les acteurs et les espaces de la mondialisation		1	4
UEP9	UEP de Professionnalisation transversale (au choix cf. liste)	a) SUEP transversale <i>Recommandée</i> : Volcans et sociétés dans la Caraïbe <i>Précisez ici l'intitulé</i> b) SUEP transversale <i>Au choix dans la liste</i> <i>Précisez ici l'intitulé</i>		1+1	3+3
UEP10	UEP de Professionnalisation disciplinaire	a) Géographie de la mer et des littoraux <i>ou</i> b) Les discontinuités spatiales		1,5	3
UEC5		a) LVE anglais ou espagnol <i>Précisez ici</i>	-	1	2
		b) Outils informatiques et multimédia	-		1
		c) ECL	-		2
		<i>Précisez ici l'intitulé</i>			
UEO11	La France et l'Europe	a) La France		1,5	4
		b) L'Europe		1,5	4
UEO12	Dynamique des paysages	a) Le paysage : concepts et analyses		1,5	4
		b) Le paysage : application aux milieux tropicaux		1,5	4
UEP11	Approches épistémologiques	a) Géographes, écoles et débats géographiques		1,5	3
		b) Historiens, écoles et débats historiques			3
UEP12	UEP de Professionnalisation transversale (au choix cf. liste) Savoirs et savoir-faire	Deux SUEP au choix <i>Recommandées</i> : Géographie humaine (programme concours) <i>et</i> Stage en primaire ou secondaire <i>Précisez ici les intitulés</i> :		1,5	3
		1).....	-		+
		2).....	-		3
UEP13	UEP de Professionnalisation disciplinaire	L'Histoire et la Géographie à travers les manuels scolaires		1	2

L'inscription pédagogique est obligatoire pour passer les examens. Cette fiche d'inscription datée et signée doit être remise au secrétariat de votre discipline **au plus tard dans la semaine de votre inscription administrative.**

Lu et approuvé

Date et signature de l'étudiant(e)

¹ Pour une première inscription, mettez une croix pour l'ensemble des éléments. En cas de réinscription, ne mettez une croix que dans les éléments qu'il vous reste à passer.

N.B. : Pour les ECL et les UEP transversales, précisez votre choix en inscrivant l'intitulé retenu (cf. liste).

PASSERELLES-REORIENTATION

POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS UNE REORIENTATION ?

*Faites un bilan du 1^{er} semestre

*Trouvez les éléments qui motivent votre désir de changer de projet d'études.

COMMENT PRENDRE VOTRE DECISION ?

***Définissez vos critères de choix.**

*Analysez les filières existantes (contenus, possibilités d'insertion professionnelle)

*Si vous avez des difficultés, des doutes pour prendre une décision, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous avec une Conseillère d'Orientation-Psychologue ou à poser vos questions au CUIO-IP de votre pôle.

LA PROCEDURE DE REORIENTATION

Retirer le dossier et sa notice explicative auprès de votre scolarité ou du SCUIO-IP. Ce dossier est aussi téléchargeable sur le site Internet de l'UAG <http://www.univ-ag.fr>, rubrique « Se réorienter ».

Se réorienter vers une autre licence à l'UAG

Les étudiants souhaitant se réorienter peuvent le faire à trois moments distincts au cours de l'année universitaire, toutefois **une seule réorientation est possible par année** :

1-Dans la limite des deux semaines suivant la rentrée, les étudiants pourront modifier leur inscription, avec pour seule formalité de faire transférer leurs inscriptions dans la nouvelle UFR/FACULTE/INSTITUT d'accueil ; (sous réserve d'adoption de la proposition d'un nouveau dispositif d'aide à la réussite) ils seront alors affectés d'office dans « un groupe de niveau à renforcer » (TD) de la nouvelle UFR/FACULTE/INSTITUT.

2-Avant le début du 2^{ème} semestre, les étudiants pourront changer de domaine/mention, après accord des COMMISSIONS D'ORIENTATION des UFR/FACULTE d'accueil et d'origine composées : du Responsable de Domaine, du Directeur des études, du Responsable de mention et des Enseignants de l'UEO de l'UFR/FACULTE concerné.

3- Après le 2^{ème} semestre, ils peuvent envisager de postuler à un BTS.

Se réorienter dans une autre université

Pour les disciplines/formations non enseignées/non dispensées à l'UAG, vous devez vous adresser directement aux universités proposant la formation souhaitée.

Se réorienter vers une formation courte

Informez-vous. Déterminez ainsi le BTS, DEUST ou DUT qui vous intéresse en consultant les listes et les programmes disponibles au SCUIO-IP.

Se réorienter vers une école

Une école spécialisée dans le domaine social (éducateur spécialisé, assistant de service social, etc.), du domaine de la santé ou des soins (manipulateur radio, infirmier, etc.)... Pour certaines écoles les inscriptions commencent presque une année à l'avance, soit en début d'année universitaire.

MOBILITE DES ETUDIANTS ET COOPERATION INTERNATIONALE

Dans la logique même de la réforme LMD, la Licence LSH mention géographie fait l'objet d'accords de coopération avec différentes universités européennes et nord-américaines. Des programmes tels que SOCRATES permettent la venue d'enseignants de nos universités partenaires, donnant plus d'ouvertures à notre enseignement. L'harmonisation des ECTS et le financement européen facilitent la mobilité des étudiants (en Licence ou en Master) pour des périodes d'un semestre ou d'une année. Des possibilités d'échange existent avec plusieurs universités européennes (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Roumanie). Des liens privilégiés existent également avec plusieurs universités canadiennes francophones (UQAM, Université de Montréal, UQO) et bilingue (Université d'Ottawa).

Tout projet de mobilité internationale doit **impérativement** se construire avec l'aide du Bureau des Relations Internationales (BRI).

L'OFFRE DE MOBILITE

ZONE/PAYS	PROGRAMMES INTERNATIONAUX	STAGES *
CANADA	<p>CREPUQ (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec)</p> <p>Partenariat avec 22 universités du Québec Durée du séjour : 1 ou 2 semestres</p>	<p>Université de Brock</p> <p>Stage intensif d'anglais</p> <p style="text-align: center;"><u>Durée du séjour :</u> 5 semaines (mi-Juillet/mi-Août)</p>
CARAIBE anglophone & hispanophone	<p><u>Partenariats avec :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Université Nationale de Colombie • Universités d'Haiti • Université de la Havane • Université de Saint Domingue • Université du Vénézuéla • Université des West Indies • Université des Iles Vierges (St Thomas) <p>Durée du séjour : 1 ou 2 semestres</p>	<p>-A la Barbade Barbados Community College (Barbade) Stage intensif d'anglais <u>Durée du séjour:</u> 6 semaines (fin juillet/fin août)</p> <p>-A la Dominique Dominica State College -En République Dominicaine Stage intensif d'espagnol <u>Durée du séjour:</u> de 2 à 6 semaines (Juillet/ Août)</p>
ETATS-UNIS	<p>ISEP (International Student Exchange Programme)</p> <p>Partenariat avec 130 universités américaines, dont Porto Rico Durée du séjour : 1 ou 2 semestres</p>	<p>Earlham College</p> <p>Stage linguistique et culturel</p> <p style="text-align: center;"><u>Durée du séjour :</u> 2 semaines (mars-avril)</p>

EUROPE	<u>EFTLV/ERASMUS</u> <u>Séjours d'études :</u> Partenariat avec 33 universités européennes Durée du séjour : 1 ou 2 semestres	<u>Stages en entreprises :</u> <u>Etudiants :</u> de 3 à 12 mois <u>Personnels :</u> une à six semaines (Ces stages doivent se dérouler dans une université ou une entreprise européenne).
Aides financières pour les différents programmes		
Etudiants boursiers		Etudiants non boursiers
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de la bourse sur critères sociaux + Bourse d'aide à la mobilité internationale (<i>toutes destinations</i>) NB : sa durée ne peut être inférieure à deux mois ni supérieure à neuf mois. + Bourse ERASMUS (Europe) 		<ul style="list-style-type: none"> • Bourse ERASMUS (Europe) • Aide des collectivités (<i>démarches individuelles</i>) • FSDIE : présentation d'un projet au CEVU, par une association d'étudiants

CONVENTIONS UAG / EUROPE

Pays	ALLEMAGNE	AUTRICHE	BELGIQUE	BULGARIE	ESPAGNE	FINLANDE	ITALIE	PORTUGAL	REPUBLIQUE TCHEQUE	REPUBLIQUE SLOVAQUE	ROUMANIE	ROYAUME-UNI	SUEDE
	Nombre	Université	Code Erasmus	Code discipline	Adresse du site								
ALLEMAGNE	01	Université de Bochum	D Bochum01	09.0 Langues, philologies	www.ruhr-uni-bochum.de								
	02	Université de Bremen	D Bremen01	07.1 Géographie	www.uni-bremen.de								
	03	Université de Freiburg	D Freiburg01	08.3 Histoire 09.1 Langues 09.2 Littérature comparée 13.1 Biologie	www.uni-freiburg.de/								
	04	Pädagogisch Hochschule Karlsruhe	D Karlsruhe02	07.1 Géographie 08.3 Histoire 09.1 FLE	www.uni-karlsruhe.de/Uni/								
	05	Munster	D Munster01	10.2 Droit International	www.uni-muenster.de								
	06	Siegen	D Siegen01	08.3 Histoire 09.1 Langues 14.03 Economie	www.aaa.uni-siegen.de								
	07	Otto-Friedrich-Universität Bamberg	D Bamberg01	08.0 Humanité 08.3 histoire 09.0 Langage	www.uni-bamberg.de								
AUTRICHE	08	Linz	A Linz 01	14.0 Sciences sociales	www.jku.at								
	09	Unersität für Bodenkultur Wien (BOKU)	A Wien03	07.2 Ecologie, environnement	www.boku.ac.at								
	10	Universität Technikum Wien	A WIEN 20	06.0 Formation d'ingénieur	www.technikum-wien								
BELGIQUE	11	EHSAL-Europese Hogeschool Brussel	B Brussel05	05.1 Education, enseignement	www.ehsal.be								
	12	Université catholique de Louvain	B Louvain01	08.3 Histoire	www.uclouvain.be/								
BULGARIE	13	Université de Plovdiv "Paissiy Hilendarski"	BG Plovdiv 04	08.3 Histoire 14.3 Economie 14.6 Etudes Européennes	www.uni-plovdiv.bg								

Pays	CONVENTIONS UAG / EUROPE											
	ALLEMAGNE	AUTRICHE	BELGIQUE	BULGARIE	ESPAGNE	FINLANDE	ITALIE	PORTUGAL	REPUBLIQUE TCHEQUE	REPUBLIQUE SLOVAQUE	ROUMANIE	ROYAUME-UNI
	Nombre	Université	Code Erasmus	Code discipline	Adresse du site							
ESPAGNE	14	Université de Alcalá de Henares	E-ALCAL-H01	08.3 Histoire 09.0 Langues set philologies 09.1 Langues	www.uah.es							
	15	Université de la Laguna	E-TENERIF01	14.3 Economie	www.ull.es/							
	16	Université las Palmas de Gran Canaria	ALASPAL01	07.1 géographie 8.3 Histoire	www.ulpgc.es/							
	17	Université de Lleida	E LLEIDA01	08.3 Histoire 09.0 Langue et philologies	www.udl.es/							
FINLANDE	18	Turku school of economics and business administration	SF TURKU03	04 Management	www.tukkk.fi							
ISLANDE	19	Université de " Iceland "	IS REYKJAV01	08.0 Humanité 09 Langage	http://www.hi.is/							
ITALIE	19	Université Degli Studi di Brescia	I BRESCIA01	14.3 Economie	www.amm.unibs.it							
	20	Université Degli studi di Genova	I GENOVA 01	04 Management	www.unige.it/							
	21	Université Degli studi di Torino	I TORINO01	07.3 Géologie 07.4 Biologie 10 Droit	www.unito.it							
PORTUGAL	22	Université de Coimbra	P COIMBRA 01	08.3 Histoire 091 Langue Portugaise	www.uc.pt							
REPUBLIQUE TCHEQUE	23	Slezska Univerzita	CZ OPAVA 01	04.0 Management	www.slu.cz							
REPUBLIQUE SLOVAQUE	24	Comenius University in Bratislava	SK BRATISLO2	05.1 Education, enseignement 9.1 Langues	www.uniba.sk							

CONVENTIONS UAG / AMERIQUES / AFRIQUE / ASIE

Pays	ALLEMAGNE	AUTRICHE	BELGIQUE	BULGARIE	ESPAGNE	FINLANDE	ITALIE	PORTUGAL	REPUBLIQUE TCHEQUE	REPUBLIQUE SLOVAQUE	ROUMANIE	ROYAUME-UNI	SUEDE
ROUMANIE	25	Université « Dunarea de Jos » Din Galari		RO GALATI 01	08.3 Histoire 14.3 Economie 14.6 Etudes Européennes						www.univ-ugal.ro		
ROYAUME-UNI	26	Université Wales Bangor		UK BANGOR01	9.0 Langues						www.bangor.ac.uk		
	27	Université de Bristol		UK BRISTOL01	09.1 Langues						www.bristol.ac.uk		
	28	Université de Sussex		UK BRIGHT01	09.1 Langues						www.sussex.ac.uk		
	29	Université de Westminster		UK LONDON062	9.0 Langues						www.wmin.ac.uk		
	30	King's College London		017LONDON017	09.1 Langues						www.kcl.ac.uk		
SUEDE	32	Södertörns Högskola		S HUDDING01	04.0 Management						www.sh.se		

Pays	BRESIL	GUYANA	ETATS-UNIS	CANADA	AFRIQUE	ASIE	MEXIQUE	PEROU
	Nombre	Université	Code Erasmus	Code discipline	Adresse du site			
BRESIL	33	Université du Parà		Toutes formations	http://www.ufpa.br			
	34	Université de Rio de Janeiro		Toutes formations	http://www.ufrj.br			
	35	Université Feira de Santana		Toutes formations	http://www.uefs.br			
	36	Université de Brasília		Toutes formations	http://www.unb.br			
GUYANA	37	Université de Guyana		Toutes formations	http://www.uog.edu.gy			
CANADA	38	Programme CREPUQ		Toutes formations	http://echanges-etudiants.crepuq.gc.ca			
	39	UQAM		Toutes formations	http://www.uqam.ca			
	40	Université de Laval		Toutes formations	http://www.ulaval.ca			
	41	Université de BISHOP'S		Toutes formations	http://www.ubishops.ca			
	42	Université de Chicoutini (Québec)		Toutes formations	http://www.uqac.ca			
	43	Université de Toronto		Toutes formations	http://www.utoronto.ca			
	44	Université de Carleton (Ottawa)		Français	http://www.carleton.ca			
	45	Université de Brock		Anglais, FLE	http://www.brocku.ca			
	46	Université d'Ottawa		Toutes formations	http://www.uottawa.ca			
ETATS-UNIS	46	Programme ISEP		Toutes formations	http://www.isep.org			
	47	James Madison University		Lettres et Langues	http://www.jmu.edu			
	48	Earlham College		Lettres et langues	http://www.earlham.edu			
	49	Université de Delaware		Lettres et langues	http://www.udel.edu			
AFRIQUE	50	Université de Ouagadougou		Toutes formations	http://www.univ-ouaga.bf			
ASIE	51	Université de Shangai		Sciences et technologies	http://www.sjtu.edu.cn/			
MEXIQUE	52	Université de Quintana Roo		Toutes formations	http://www.uqroo.mx			
PEROU	53	Université Ricardo Palma		Toutes formations	http://www.wurp.edu.pe			

CONVENTIONS UAG / CARAÏBE

Pays	Nombre	Université	Code Erasmus	Code discipline	Adresse du site
COLOMBIE		Université de Valle		Toutes formations	www.univalle.edu.co/
CUBA	54	Université de la Havane		Toutes formations	www.uh.cu/
	55	Université de Holguin		Toutes formations	www.uho.edu.cu/
	56	Université de Pinard Del Rio		Sciences et techniques	www.upr.edu.cu/
PORTO RICO	57	Université de Rio Piedras		Toutes formations	www.uprrp.edu/
	58	Université de Mayaguez		Toutes formations	www.uprm.edu/
REPUBLIQUE DOMINICAINE	59	Université Autonome de Santo Domingo (UASD)		Toutes formations	www.uasd.edu.do/
	60	Université Catholique Madre y Maestra (PUCMM)		Toutes formations	www.pucmm.edu.do/
	61	Université APEC/UNAPEC		Toutes formations	www.unapec.edu.do/
HAÏTI	62	Université d'Etat d'Haiti		Toutes formations	www.ueh.edu.ht/
	63	Université Notre Dame d'Haïti		Toutes formations	www.undh.org/
	64	Université de Quisqueya		Toutes formations	www.uniq.edu.ht/
BARBADE	65	Le Barbados Community College		Stage linguistique (anglais)	www.bcc.edu.bb/
DOMINIQUE	66	Le Dominica State College		Toutes formations	www.dsc.dm
ILES VIERGES	67	Université des Iles Vierges (UVI)		Formation des futurs leaders de la Caraïbe	www.uvi.edu/
		Université des West Indies (UWI)			www.uwi.edu/
BARDADE	68	Campus de Cave Hill		Lettres, Langues, Histoire	www.cavehill.uwi.edu/
JAMAÏQUE	69	Campus de Mona		Lettres, Langues, Histoire, Sciences politiques	www.mona.uwi.edu/
TRINIDAD	70	Campus de St Augustine		Lettres, Langues, Histoire	www.sta.uwi.edu/

GLOSSAIRE

***Capitalisation** : Au sein d'un parcours de formation, les unités d'enseignement (UE) sont définitivement acquises et capitalisées dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

***CC** : Contrôle Continu et régulier des connaissances (au moins deux contrôles de valeur égale).

***Compensation** : Chaque Unité d'Enseignement est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits européens (ECTS). Un diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation entre unité d'enseignement. La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

***CM** : Cours magistraux

***Crédits** : Chaque EC obtenu donne droit à des crédits européens : ECTS (acronyme anglais de European Credit Transfer System). Les crédits ECTS représentent, sous la forme d'une valeur numérique (entre 1 et 60) affectée à chaque unité de cours, le volume de travail que l'étudiant est supposé fournir pour chacune d'elles. Ils expriment la quantité de travail que chaque unité de cours requiert par rapport au volume global de travail nécessaire pour réussir une année d'étude complète dans l'établissement. 60 crédits représentent le volume d'une année d'études.

***Domaine** : Il existe deux domaines de formation distincts au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'UAG :

-le domaine Arts, Lettres et Langues (ALL) qui regroupe les filières Anglais, Créole, Espagnol et Lettres Modernes

-le domaine Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) qui regroupe les filières Géographie, Histoire, Infocom et Sciences de l'Education.

Les domaines constituent le cadre général de l'offre de formation. Les domaines se déclinent en **mentions**. Les **mentions** se déclinent en **spécialités** et en **parcours**.

***ET** : Examen Terminal placé dans la session de fin de semestre. La seconde session (dite de rattrapage) se déroule au mois de juin.

***LVE** : Langue Vivante Etrangère

***OIM** : Outil informatique Multimedia

***TD** : Travaux dirigés

***Semestre** : La licence est divisée en 6 semestres de 30 crédits chacun.

***UE** : Unité d'Enseignement. Elle se décline en Eléments Constitutifs : **EC**.

***UEC** : Unité d'Enseignement Complémentaire. Bloc qui touche à des enseignements transversaux.

***UEO** : Unité d'Enseignement d'Ossature. Elle correspond à un enseignement fondamental.

***UEP** : Unité d'Enseignement de Parcours et de Professionnalisation. Elle correspond à un enseignement de spécialisation.

***VAP** : Validation d'acquis.